# Journal Officiel de la République Tunisienne

## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 27 Chaâbane 1445
8 Mars 2024

N° 30

40ème année

*L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces*

## Sommaire

**Gestion de Sociétés**
Homologation de résolutions ..... **516**
**Fonds de Commerce**
Vente et location de fonds de commerce..... **518**
**Associations, Partis, Syndicats et Syndics**
Constitutions ..... **525**
Homologation de résolutions ..... **526**
**Actes Judiciaires**
Ventes aux enchères publiques ..... **526**
Avis aux créanciers..... **532**
**Convocations**
Sociétés anonymes ..... **534**
Sociétés à responsabilité limitée ..... **536**
**Divers**
Avis au public..... **536**
Rectificatifs ..... **537**
**Actes Administratifs**
Avis au public ..... **538**

# *GESTION DE SOCIETES*

## Homologation de résolutions

**SOCIETES ANONYMES**

**Notice pour Augmentation du capital**

**SOCIETE MATERIEL AUTOS ET DERIVES MAD**

**S.A. au capital de 7 258 200 Dinars**

**Siège social : Zone industrielle SOTUBI MEGRINE**

**MF : 018978TAM000**

**RC : B165831996**

Suite à l'AGE du 21/6/2023 dont le PV a été enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 26/6/2023 sous le numéro 23502972 Quittance N°5984, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraires par l'actionnaire suivant : * Mr Foued ELKATEB à concurrence de 233 400 DT avec une prime d'émission de l'ordre de 466600 DT soit un montant total de 700 000 DT en émettant 7000 actions nouvelles de VN : 100 DT pour porter le capital de 7 024 800 DT à 7 258 200 DT et avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Dépôt définitif :

Deux copies du PV de l'AGE ayant décidé d'augmenter le capital social, de la déclaration de souscription et de versement ainsi que la liste des souscripteurs, ont été déposés au centre national du registre des entreprises sous le n°202442704 en date du 29/02/2024.

La déclaration de souscription et de versement est enregistrée auprès de madame le receveur de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau le 19/02/2024.

2024R00551SANB2

**Nomination d'un membre du Conseil d'Administration**

**SOCIETE AFROFLEX**

**SA, au capital de 809 500 Dinars**

**N° Affiliation CNSS : 219750-45**

**Identifiant Unique : 0718924Z**

**Siège social : Avenue Mohamed Chaabouni - Immeuble l'OCEAN BLEU - app 10/3 - Sfax**

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 Janvier 2024, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 12 Janvier 2024, quittance n°M000252, enregistrement n°24800234, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 9 février 2024 sous le n°202410360, il a été décidé la nomination de Madame Chaari Fawzia Epouse Mkaouar membre du conseil d'administration pour la durée restante du mandat pour les années 2021-2022-2023 qui s'achève lors de la tenue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

2024X00295SANB2

---

**SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Augmentation de capital**

**Société "MBJ LOGISTIC"**

**Siège social : Zone Industrielle de Ksar Said - 2086 Douar Hicher**

**Identifiant Unique : 1787052 Q**

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 février 2024, enregistrée à la recette des finances de Douar Hicher le 29.02.2024, Quittance n°M017214, enregistrement n°24500525 et dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 5.3.2024, sous le n°202443944, il ressort que :

- Le capital social a été porté de sept cent dix mille Dinars (710.000), à neuf cent dix mille dinars (910.000), et ce par apport en numéraire de deux cent mille Dinars (200.000), et la création de 200 parts sociales de 1000 Dinars chacune.

Comme conséquence, l'article 7 des statuts est modifié.

2024T00235SRLB2

---

**Société de Galvanisation a chaud SARL**

**Capital : 750.000 Dinars**

**Adresse : rue 7 novembre app. Amen Sfax**

**MF : 620620Z/A/M/000**

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22/11/1999 enregistré à la recette des finances des contrats d'entreprises à Sfax en date du 25/11/1999 sous Registre 3C série 80 colonne 459, dont un exemplaire a été déposé au tribunal de 1ère instance de Sfax le 16/12/2008. Il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation de capital de 750.000 d à 850.000d.

- La mise à jour du statut.

2024R00527SRLB2

---

**Société Mellouli Steel Galvanising Industrie SARL**

**Capital : 7 000 000 Dinars**

**Adresse : Rte de Tunis Km 11 Sfax**

**MF : 620620Z/A/M/000**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27/8/2015 enregistré à la recette des finances Sakiet Ezzit Sfax en date du 15/9/2015 sous n°158014675 Quittance n°M048986, dont un exemplaire a été déposé au tribunal de 1ère instance de Sfax le 30/10/2015. Il a été décidé ce qui suit :

Mr Mohamed Habib Hammami a cédé 45696 parts sociales qu'il détient dans la société à un nouvel associé en l'occurrence Hammami Fayrouz.

2024R00528SRLB2

---

**Société SLENNA SARL non résidente**

**Capital social : 400 000DT**

**Identifiant unique RNE : 923821P**

**Siège social : Route Bou Othmane - Z.I 92-5010 - Ouardanine - Monastir**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société

SLENNA SARL en date du 26 septembre 2023, enregistré à la recette des finances de Ouardanine, le 29 septembre 2023 n° de quittance M019210 n° d'enregistrement 23500782, et dont deux exemplaires ont été déposés au RNE le 27/10/2023 annonce n°2023172568 bulletin n°213 les résolutions suivantes ont été prises :

1/ Approbation de l'augmentation du capital social de la société SLENNA SARL de 300 000 DT à prélever sur les résultats reportés de la société, suite à cette augmentation le capital de la société SLENNA SARL s'élève à 700 000 DT répartit en sept mille parts sociales de 100 DT chacune, et les résultats reportés totalisent 131492.224 DT.

2/ Approbation de la mise à jour des articles 6 et 7 des statuts de la société suite à cette augmentation du capital.

2024S00308SRLB2

---

**Société SLENNA SARL non résidente**

**Capital social : 700 000DT**

**Identifiant unique RNE : 923821P**

**Siège social : Route Bou Othmane-ZI 92-5010 - Ouardanine - Monastir**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société SLENNA SARL en date du 9 mars 2023, enregistré à la recette des finances de Ouardanine, le 10 mars 2023 n° de quittance M006358 n° d'enregistrement 23700182, et dont deux exemplaires ont été déposés au RNE le 17/3/2023 annonce n°202363228 bulletin n°58 les résolutions suivantes ont été prises :

1/ Approbation de la réduction de 668 000 DT du capital de la société SLENNA pour le ramener de son montant actuel de 700 000 DT à 32000 DT, la réduction du capital sera faite par remboursement en numéraires aux associés au prorata de leur participation au capital.

2/ Augmentation du capital social de la société SLENNA SARL de 368000 DT pour le porter à 400000 DT, cette augmentation est entièrement réservée à une nouvelle associée Mme Bernadette Germaine SURMONT qui est agrée en tant que nouvelle associée, les autres associés renoncent à la participation à cette augmentation.

3/ Approbation des nouveaux statuts mis à jour au 9 mars 2023 suite à ces opérations sur le capital et l'entrée de la nouvelle associée.

2024S00309SRLB2

---

**Clôture de liquidation**

**Société Dhahabia Pour le Développement Agricole**

**SARL au capital de 470 000 Dinars**

**Route de Gremda km 0,5 Immeuble Alyssa - Sfax**

**IU : 0635499V**

Au terme du PV de l'A.G.E tenue le 12 octobre 2023, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 02 novembre 2023 dont un exemplaire a été déposé au RNE le 7 novembre 2023 sous le n°2023175287, les associés ont décidé la clôture des travaux de liquidation de la société.

2024X00289SRLB2

---

**STE HUILERIE EL WAFA**

**SARL au capital 678800 dinars**

**El Ghraiba Sfax**

**MF : 718579C**

Il appert d'un P.V des délibérations extraordinaires des associés du 12/10/2023, enregistré à la recette des finances Gremda à Sfax le 14/02/2024, sous le n°24800663, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises Sfax le 4/3/2024 sous le numéro 202443675 décidant la cession des matériels terrains, bâtiments relatifs à la société EL WAFA et donner les autorités pour gérer les procédures.

2024X00292SRLB2

---

**Dissolution de la société et désignation de liquidateur**

**Dissolution de la société Eliame**

**Siège social : Rue du Lac BIWA 1053 Les Berges du Lac**

**MF : 0938534M**

**RC : B2413562005**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15/02/2024 enregistré à la recette des finances du Lac en date du 19/02/2024 sous le numéro 24501443 quittance n°M020177 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous le numéro 202413567 en date du 22/02/2024, les associés ont décidé :

- La dissolution de la société avant son terme

- La nomination de Mr Imed Chorfi en tant que liquidateur

- La fixation de l'adresse de liquidation à l'adresse du siège social ci-dessus mentionnée.

Tout créancier doit se manifester auprès du liquidateur à l'adresse de liquidation sus Indiquée dans les délais légaux sous peine de forclusion.

2024400446SRLB2

---

**STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Dissolution anticipée et désignation d'un liquidateur**

**Société E-N TUNISIE**

**SUARL au capital de 10.000 dinars**

**Siège social : 76 Av. Habib Bourguiba - Ariana**

**IU : 1166320M**

Il appert du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société E-N TUNISIE en date du 29/02/2024 enregistré à la recette des finances Cité Administrative Ariana en date du 29/02/2024, n° d'enregistrement 24501524, quittance n°26462, dont un exemplaire a été déposé au RNE le 01/3/2024 sous le n°202443293, la dissolution anticipée de la société et la désignation de Mr ABAAB Mabrouk, demeurant au siège de la société, en qualité de liquidateur de la société. Il appartient aux créanciers de la société de présenter au liquidateur dans les délais légaux, directement ou par LR avec AR.

2024400504SRUB2

# *FONDS DE COMMERCE*

## Ventes de fonds de commerce

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé daté du 31/01/2024 et enregistré à la recette des finances de Charguia le 13/02/2024 sous le n°M021433 reçu n°24201493, Mme Besma bent Abderrazek Ben Rajeb ép. Mohamed Lamloum demeurante 9 résidence l'avenir app.1 Ariana a vendu à Mr. Radhouan ben Abdallah ben Mohamed Abderrahmen demeurant au 10 rue Ibn Abi Arrahal cité el Khadhra Tunis. La Totalité du Fonds de Commerce exploité en tant que fruits secs (tabac et journal) à la rue Abderrahmen Ghariani cité olympique Tunis.

Toute opposition doit être signifiée chez la vendeuse au titre de fonds de commerce dans un délai de vingt jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Un avis similaire a été publié au quotidien Achourouk du 22/2/2024 page 38.

2024T00223FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte SSP daté du 14/02/2024 légalisation de signature le même jour enregistré à la recette des finances rue Boulbaba El Mrabet Gabès le 15/02/2024 sous le n°24301450 quittance n°M013219 Mr Slah eddine Ben Jamel Nouri a vendu à Mr Slah Eddine Ben Belgacem Daghari la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme café «Poz Café» inscrit au RNE sus le n°A22246032020, sis à l'avenue Omar Ibn El Khattab Zrig Gabès.

Les oppositions seront déposées chez le Maitre Ben Yahmed Farhat avocat son bureau sis à la rue Ali Jemal n°34 Gabès pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 27/02/2024.

2024T00231FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant contrat dont signature légalisée le 22/2/2024 enregistré à la recette des finances de dar Chabenne Elfehri 24200558 quittance n°Mo13777.

Messieurs et Mesdames Hediya Hammami CIN 00637792, Soniya Mouedeb cin 05134082 pour son compte et pour le compte de sa fille mineure Hediya Ghaleb, Ghada Ghaleb CIN 14769611 et Ghayth Ghaleb CIN 14434208 demeurant à Dar Chabene Elfehri Nabeul.

Ont vendu sous toutes les garanties de fait et de droit tout le fonds de commerce sis à Dar Chaabene Elferhi Nabeul à la société DOSTLAR enregistré matricule fiscal n°18147515 représentée par monsieur Montassar Chmangi CIN 06403932 sis à l'avenue la République Dar Chabene Elfehri.

Toute opposition sera acceptée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente vente au JORT et ceci au cabinet de l'avocate Maître Mastour Saïda au 4 Rue Tazarka Nabeul.

Cette annonce été publiée au journal El chourouk le 2/3/2024.

2024T00237FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 29/02/2024 et enregistré à la recette des finances de Grombalia le même jour sous le n°M027492, n° d'enregistrement 24201182, la société Nermine Société unipersonnelle à responsabilité limitée son gérant Mr Adel ben Hmida ben Sadek Al Dhawedi vend à Société Al Ezdihar son gérant Talel ben Hadi Brhoumi l'ensemble d'un fonds de commerce des ventes des vêtements et des parfums.

Les oppositions légales seront reçues à l'adresse de l'acheteur Route Cité EL-Ezdihar 8030 Grombalia Nabeul.

Annonce publiée au journal Echourouk du 7/3/2024.

2024T00238FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous seing privé, en date du 13 Février 2024, enregistré à la recette des finances de Hammamet, le 20 Février 2024, sous n°24201090, Quittance n°M030611, Mr Yahia Ben Abdallah Amroussi, a vendu et cédé, à Mme Monia Bent Hassine Ben M'tir Bouslama le totalité de fonds de commerce du local destiné au commerce «Fruits secs», sis au 33 rue Jasmins - 8050 Hammamet, avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font au local concerné dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux Journaux «La Presse» le 5/3/2024.

2024T00243FCCC2

---

**Renonciation d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte ssp établi par maître Tarek Ghazouani avocat à Jendouba 24 cité Khmaiss El Hajri Jendouba 8100 et enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba Jendouba le 20 février 2024 sous le numéro 24201044 quittance n°M0171210 Société el Nasser sa gérante Khalfi Malika Bent Ali matricule fiscal 1493675L/N/M/000 vend tous produits divers a renoncé la totalité du fonds de commerce à usage vente en gros tout produits divers sis à la rue khemes El Hajri Jendouba 8100 à Mr Mohamed ben Salah Zorgui sis Rass EL Kef Jendouba 8100.

Toute opération sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT entre les mains de l'acheteur à l'adresse ci-indiqué. Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 02/3/2024.

2024R00500FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 20 Février 2024 et enregistré à la recette des finances de Gafsa le 22 Février 2024 n° d'enregistrement 24201785 n° de quittance M013190 Madame Salwa Bent Ali Ben Omar Camerji, Titulaire de la C.I.N n°03033145 a vendu à Monsieur Aymen Ben Saleh Ben Ali Zidi, Titulaire de la C.I.N n°09998483 la totalité du Fonds de Commerce Consistant en un local pour toutes les activités commerciales sis à rue Aljala Gafsa.

Les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T auprès de l'Acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

La publication de ce contrat est faite au Journal «Echourouk» du 27/02/2024 IP 224/2173.

2024R00503FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé datant, du 26/02/2024 enregistré à la recette des finances d'Ezzaahra Ben Arous le 28/02/2024 quittance n°M013144, enregistrement 24200583, Mr. Ahmed Dawid a vendu la totalité d'un fonds de commerce, sis à l'avenue 2 Mars Ezzahra CAFE DREEM à Mm. Monia ben LAHMAR épouse Yassine Hnana.

Les créanciers doivent faire opposition entre les mains de Mr Anis Dawid sis au 83 avenue 2 mars Ezzahra Ben Arous dans le délai de 20 jours suivant la publication du présent avis au JORT.

La présente vente a été publiée dans le journal Echourouk le 5/3/2024.

2024R00511FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé du 18/01/2024 enregistré le 19/01/2024 à la Recette des Finances de sakiet sidi youssef le Kef n° de quittance : M0001345 et n° d'enregistrement : 24200044. Mr Zine ben Haj Mohamed Abidi a vendu à Mr Fathi ben Mohamed Thouabtia le Fonds de Commerce exploité dans la vente de produits alimentaires d'épices et leurs accessoires associés et de produits de nettoyage et leurs accessoires associés sis à cité des ouvriers sakiet sidi youssef le Kef avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur à son adresse celle du F.C au local où est exploité le dit fonds de commerce et ce dans un délai n'excédant pas vingt (20) jours à partir de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» le 7/02/2024.

2024R00514FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous-seing privé daté du 12/02/2024 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 15/02/2024 quittance n°M027384 enregistrement n°24200955; Mm Chedlia Ben Omar Elmansouri titulaire de la CIN n°02197603 demeurant à Mdin Amdoun Beja a vendu à Mr Monir Ben Mefteh Ben Saleh Hammouda titulaire de la CIN n°08817384 demeurant à wed Zemech Mrezga Hammamet Nabeul tout le fonds de commerce de vente de fruits secs avec ses éléments corporels et incorporels situé à l'avenue Abu Dhabi Hammamet. La vente a été publiée au journal la presse le 24/02/2024. Les oppositions sont acceptées chez l'acheteur dans un délai de 20 jours de la parution de cette publication au JORT.

2024R00515FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé rédigé par maître Abdessalem Khessib Avocat à la cour de cassation à 20 rue Sourour Mégrine le 27/02/2024, enregistré à la recette des finances Yasminette le 28/02/2024 quittance n°M013436 sous le n°24200906, Nader Dridi à vendu à Dora Hammemi le fonds de commerce (BUVETTE chank) sis 10 rue de la République nouvelle Madina Ben Arous.

Toute opposition pourra être rendue au bureau de Maître Abdessalem Khessib vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et le Quotidien pour le 02/3/2024.

2024R00517FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant contrat dont légalisation de signature le 22/02/2024 et enregistré à la recette des finances de Hammam-Lif le 26/02/2024, quittance n°M013040, enregistrement n°24200468. Monsieur Houssem Ksibi par procuration enregistrée sous le n°24701399 au nom des héritiers Ridha Ksibi ont vendu un fonds de commerce vente lunettes optiques et solaires sis au coin de la rue Farouk Aouididi n°35 et avenue Habib Bourguiba n°22 Hammam-Lif à Mme Dalia Jouini épouse Mohamed Hédi Trabelsi, CIN n°00750454.

Les oppositions seront présentées à l'avocat maître Mejri Saoussen, bureau sis au 12 avenue Habib Bourguiba, complexe le forum, 2ème étage Hammam-Lif, dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 02/3/2024.

2024R00524FCCC2

---

**Renonciation d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances de Fouchana le 23/02/2024 quittance n°M022416 enregistrement n°24200844. Farid Wrari CIN n°05604108 demeurant 20 rue Sakiyet Sidi Youssef cité Zaytoun 2 Mhemdia Ben Arous a renoncé au

profit de Mme. Rafika Semchi Hasni CIN 05179844 demeurant 12 avenue 10647 cité Ibn Sina Tunis sur la totalité de leurs droits de propriété sur le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels café enregistré au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1719715D situé au 757 cité Badr Mhemdia résidence Al-khattaf Ben-Arous. Les oppositions doivent être déposées dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'insertion de cet extrait au J.O.R.T.

Les oppositions seront acceptées à la renonciation : cabinet maître Toumi Mohamed Mehdi avenue Habib Bourguiba Grombalia.

Un extrait de cette insertion est publié aux journaux quotidien Essahafa et La Presse le 3/3/2024.

2024R00538FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous-seing privé établi par Maître Saoudi Lotfi, enregistré à la recette des finances de Tabarka, le 22/02/2024, quittance n°M008967 Monsieur Monji Ben Mohamed Ben Abdalah Gesmi CIN 02520554 a vendu à Madame Lilia Bent Mohamed Ben Abdalah Khlifi CIN n°02594174 la totalité du fonds de commerça immatriculé auprès registre national des entreprises sous l'identité unique numéro A1467772006, activité «toute activité commerciale» sis à rue la Galite Tabarka - Jendouba.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Saoudi Lotfi à son Bureau sis au 10 Avenue de Londres Tunis, dans les délais légaux n'excédant pas 20 jours à partir de la date de publication de la présente annonce au JORT.

Copie de cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 24/02/2024.

2024R00539FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte de vente fait à Gabès le 27/02/2024 enregistré à la recette des finances de Mareth Gabès le 27/02/2024 Reçu n°M012073 Enregistrement n°24200381 Mme Zohra Koukbia a vendu et cédé à Mr Hédi Zwawi la totalité du fonds de commerce consistant à la vente Volailles et dérivés sis à la rue Elkods Mareth Gabès.

Les éventuelles oppositions doivent se faire au bureau de Maître Jamel Hafien Avocat sis à Rue Al Maarefa Gabès, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente au journal officiel sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Achourouk» et «le Quotidien» le 3/3/2024.

2024R00540FCCC2

---

**Acte de désistement d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé daté du 26 janvier 2024 enregistré à la recette des finances sous n°M012371 Kouni Arfa se désiste au profit de Laila Arfa sur son fonds de commerce exploité au local propriété des héritiers Arbi Gouider sis à la rue Khaled Iben Walid Tataouine ayant pour activité café et toutes activités commerciales y compris ses éléments moraux et matériels désistement gratuit.

Cet avis a été publié au journal «Al chourouk» le 22-02-2024 sous n°IP 2024/1918 les oppositions se fait entre les mains du maître Moussa Sadok Farhat, 20 rue Hédi Cheker Tataouine 3200, rédacteur de l'Acte.

2024R00541FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte enregistré à la Recette des Finances Boumhal en date du 28/02/2024 sous n°24200759 Quittance n°M016118.

Majdi Arfaoui titulaire de la CIN n°07109098 gérant et Riadh Bhar titulaire de la CIN n°09616176 cogérant de la société.

La société Crown auto a vendu à Haythem Marzouki titulaire de la CIN n°07121971 la totalité du fonds de commerce sis au 10 avenue de l'Indépendance Boumhal destiné à la vente accessoires autos.

Toutes oppositions devront être adressées au bureau de Maître Aymen Ayari avocat sis au 7 rue la poste ancienne Tunis dans les délais légaux. Annonce publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 7 Mars 2024.

2024R00542FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé le 21/9/2023, enregistré le 28/02/2024 à la recette des finances d'Ezzahra, quittance n°M012973 enregistrement n°24200576 Mr Abdesatar Ben Hédi Ben Mohamed Dridi a vendu à Mme Sana Bent Abdesatar Dridi et Mr Helmi Ben Abderazek Ben Belgacem Hdhli la totalité de fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que Café et restaurant et Accessoires de mariage sis 99 avenue 2 Mars Ezzahra.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du Fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 7/3/2024.

2024R00545FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte SSP en date du 10/10/2022; enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 20/12/2022 sous le numéro M102038; quittance n°22205914 la Société cogelect plus immatricule au registre national des entreprises sous le n°0707037q a vendu à monsieur Mohamed Béchir ben Imed Triki la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis à la rue de Liban et n°56 rue Koweït.

Toute opposition à cette vente doit être signifiée entre les mains de l'acheteur dans l'adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours à compter de la parution au journal officiel lequel a été publié dans le journal le Quotidien du 8 juin 2023.

2024R00547FCCC2

**Donation d'un fonds de commerce**

Suivant acte SSP en date du 19/02/2024, enregistré à la recette des finances de Zéramdine le 26/02/2024 sous n° de quittance M004518, Mr Mohamed Chinguel donne à Mme Jamila Brigui la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels du local sis à cité commerciale Zéramdine exploité en librairie connue sous le nom librairie Al Rahma / Lamassat Aymen.

Toutes les oppositions concernant la cession de ce fonds de commerce doivent être déposées entre les mains du vendeur Mr Mohamed Chinguel à l'adresse Avenue Ennour Jemmel - Monastir dans un délai maximum de (20) vingt jours de la date de publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux «la Presse et Essahafa» en date du 2 mars 2024.

2024S00290FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par contrat de vente d'un fonds de commerce en date du 27/7/2023, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 27/7/2023 sous n°23200160 quittance n°M039242, la société «Nour Médical à Mahdia» Sarl, MF : 1290753/G, dont le siège sis à la Route Al Afran Km2 Rue Jean Dark 3000 Sfax, a vendu et cédé à la société «Tunisian Center For Health Innovation» Sarl, MF : 1605192/T, dont le siège sis à la Résidence Rahma- Zone Touristique Hiboune-Mahdia, la totalité du fonds de commerce du local destiné : vente équipements médical et scientifiques en gros et produits pharmaceutiques en détail avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Immeuble Nozha - La corniche Mahdia. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné objet du contrat, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «le Quotidien» du 9/8/2023.

2024S00291FCCC2

**Renonciation d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte S.S.P daté du 8/02/2024, enregistré à la recette des finances Akouda le 23/02/2024 sous le n°24200409 quittance n°M9164, Mme Aicha Bt Salah Eddine Bouslama, demeurant à Akouda avenue de la République, a renoncé à tous les actifs commerciaux représentés dans le local exploité à la vente de vêtements prêts à porter et cadeaux sis à Rue de l'indépendance Akouda, portant l'identifiant unique n°413265/V avec ses éléments corporels et incorporels, son fils Mr Adel Karim B Hédi Bouslama, demeurant à Akouda Av de la République.

Toutes les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au J.O.R.T entre les mains de Maître Imed Laarif dont l'étude est sise à Immeuble Ezzahra Avenue de la République Sousse.

Cet avis a été publié au journal quotidien Achourouk du 02/3/2024.

2024S00303FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte SSP en date du 23/2/2024 enregistré à la recette des finances Hammam Sousse, (quittance n°24894, enregistrement n°24201323), la Société Jomaa SA (MF : E/28378/A/M/000), siège social lot 49 zone industrielle Kalaa Kebira 4060, a cédé à la Société SOCIETE CHAHD MOTORS (MF : 1843100 P/M/000) sis GP 1 Hammam Sousse, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis GP 1 Hammam Sousse, ayant pour objet la vente de pneus. Les oppositions sur le prix doivent se faire entre les mains de l'acquéreuse à son siège sis à la Route de Tunis Hammam Sousse, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 2/3/2024.

2024S00304FCCC2

**Cession d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé en date du 9/02/2024 et enregistré à la recette des finances de Gremda le 19/02/2024 sous le numéro quittance MO19371 et numéro d'enregistrement 24200743, Mme Amel Chrif, titulaire de la CIN n°05381432, a cédé à son fils Edam Krichen, titulaire de la CIN n°11179912, la totalité du fonds de commerce exploité en commerce des produits avicoles sis à la ceinture n°5 entre Gremda et Lafran Sfax.

Les oppositions sont reçues dans un délai de 20 jours chez le nouvel acquéreur.

Un extrait a été publié au Journal Chourouk du 28/02/2024.

2024X00276FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé rédigé le 20/02/2024 enregistré à la recette des finances Chihia, Sfax le 22 février 2024, quittance n°M011237 enregistrement n°24200268, Mme Mounira Bougacha, son identifiant unique 0443522J, titulaire de la CIN 01190571, demeurant à route Téniour km 7 cité 20 Mars Chihia 3041 Sfax, a cédé à Mme Wissem Trabelsi, titulaire de la CIN 08187741, demeurant à rue Ibn Chabat Sakiet Ezzit n°58 Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente de parfums et des fournitures de coutures sise à route Téniour km 7 Chihia 3041 Sfax, avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées entre les mains du Maître Sonia Feki avocate à la cour de cassation la rédactrice de ce contrat à l'adresse de son bureau sise à l'immeuble Elyssa centre ESC A 2ème Etage bureau n°209 Sfax 3000, dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication.

Cet extrait a été publié au journal «Chourouk» du 28/02/2024 sous le N° 424/305.

2024X00278FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sfax le 26/02/2024 sous le n°24201059 quittance n°018661, Hasna Zeydi a vendu à Yosra Trabelssi la totalité du fonds de commerce conçu à la vente des épices et des fruits secs sis à Cité Bahri3 Sfax.

Toutes opposition doit être faite dans un délai ne dépassant pas 20 jours après la publication de cet avis au JORT et ce auprès du local du fonds de commerce sis à Cité Bahri3 Sfax.

Cette vente a été publiée au journal Chourouk le 28/02/2024.

2024X00280FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d' un acte sous seing privé avec signature légalisée le 27/10/2023 et enregistré à la recette des finances abou- Qasim Shabbi à Sfax le 31/10/2023 sous le n°23204937 reçu n°M099896, Mme Sondes Bouaziz domiciliée à la rue des Martyrs Sfax titulaire de la C.I.N n°05284474, a vendu à Mme Lenda Koubaa domiciliée à la route de sidi Mansour km 2 Poudrière 1 Sfax titulaire de la C.I.N n°08757895, la totalité du fonds de commerce, sis au Rez-de-chaussée de Rue Abou el Kacem Chebbi et Rue Habib Thameur destiné pour un Restaurant.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du rédacteur du contrat de vente du fonds de commerce Maître Kais Megdiche sis au 12 Rue Salem Harzallah 3000 Sfax où une copie de l'acte de vente a été déposée, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la présente publication au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée au journal Chourouk en date du 01/3/2024.

2024X00281FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé du 26/02/2024, enregistré à la R.F Abu El Kacem Echebbi Sfax le 29/02/2024 quittance n°M022874 enregistrement n°24200889. Les héritiers du défunt Mongi Al Yangui et qui sont : sa veuve Hamida Al Hazami, ses filles Amel et Maha et son fils le défunt Hatem et ses héritiers Nouha Choura et son fils mineur Yassin et le majeur Mohamed Sabri Al Yangui ; ont vendu à Monsieur AL Haddar Akram le Fonds de commerce sis à rue El Aghaliba al Madina Sfax.

Toutes personnes voulant former opposition au payement du prix de la vente durant les 20 jours suivant l'insertion de cette annonce au J.O.R.T doivent s'adresser à Madame Hamida Al Hazami domicile élue à rue de la Liberté passage Al Yangui n°10 Sakiet Ezit Sfax où est déposée une copie légale du contrat de vente.

Cet extrait est publié aux quotidiens Essabeh n°23894 et le Temps n°16200 du 02/3/2024.

2024X00282FCCC2

---

**Donation d'un fonds de commerce**

Par acte notarié établi par Maître Hatem Atri et Fehri Ben Yaala en date du 8/12/2023 enregistré à la recette des finances Houmet Essouk Djerba le 18/12/2023 quittance n°M107059 Mm Sandrine Virgin Sophie Pigeant demeurant à Mouensa Zarzis titulaire de la CIN n°13461659 a fait donation à Zied Ben Abdelmejid Souissi demeurant à Mellita Jerba titulaire de la CIN n°08619281 la moitié indivise du fonds de commerce destinée comme café Souissi sis à mellita houmet souk Djerba et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce et ce dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2024X00284FCCC2

---

**Cession de propriété d'un fonds de commerce**

En vertu d'acte de transaction de propriété du fonds de commerce sous seing privé du 22/02/2024, enregistré à la Recette des Finances de Tataouine, le 22/02/2024, Quittance n°M021445, sous le n°24201086.

La société Al-Abbassi renoncée en la personne de son représentant légal et représentée par tous ses associés qui sont tous Mr Ali ben Abdallah Gachita, Ml Abderrazak ben Abdallah Gachita et Mr Walid ben Abdallah Al-abbassi. Société à responsabilité limitée au capital de 60.000.000 dinar son siège social approche Khaled Ibn Alwalid Tataouine 1563375 RPM000.

Au profit de la société Al-Abbassi Shopping en la personne de son représentant légal Mr Abderrazzak ben Abdallah Gachita société à responsabilité limitée, société en cours de constitution son siège social approche Khaled Ibn Alwalid Tataouine.

Les oppositions sont recevables dans les vingt jours, à compter de la date de cet avis, au local objet du dit acte de cession de propriété.

Cet avis a été publié dans le journal Dar Assabah, paru le 28/2/2024.

2024X00287FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

**Bureau Du Maître Mongi Dziri**

**Avocat à la cour de cassation**

**28 rue Alexandre Dumas Bâb Bahr Sfax**

Par un acte sous seing privé, du 27/12/2023 et enregistré à la recette des finances de Route d'Elain Sfax sous n°23206147 Quittance n°MO68935 madame Amel Louait, a vendu à Monsieur Mohamed Amin Ben Nasser la totalité du fonds de commerce du Café californiea+sis entre route d'Elaine et Manzel Chaker km 4 Sfax.

Le prix de la vente a été consigné entre les mains du Said Ben Elkefi Ben Nasser, toutes les oppositions au paiement du prix, Seront faites au délai entre ses mains, à son domicile sis à la Route de Mahdia Km 4 Cité Elamal Sfax.

Cette vente a été publiée au Journal Essabah du 29/02/2024.

2024X00296FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous-seing privé en date du 14/02/2024 et enregistré auprès de l'institution financière Abou Qasem Chebbi le 14/02/2024 reçu n°242006711 enregistrement n°M017159 Mr Walid Hosni C.I.N n°05355969 a vendu à Mr Youssef bin Abdullah C.I.N n°08820107 le fonds de commerce pour la vente de téléphone mobile demeurant dans le magasin n°2 situé au rez-de-chaussée étage de la résidence Habib à l'avenue Mohamed Chaabouni Sfax. Toute opposition éventuelle à la vente entre les mains de Maître Chahira Hosni immeuble 4 saisons C 32 Jusqu'à ce que des objections légales soient reçues.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al-Shorouk le 23/02/2024.

2024X00299FCCC2

## Location gérance libre

**Location d'un fonde de commerce**

**Gérance libre**

Suivant contrat de location daté du 23/12/2024 enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 10/01/2024 sous le n°24300236 quittance n°M004162 la Société El Mazraa S.A M.F. n°0035723T représentée par son directeur général Mr Naoufel Sassi a loué tout le fonds de commerce en gérance libre situé au n°13 avenue Ahmed Khobtani Ariana exploité pour vente nourriture et fourniture pour les animaux sous l'enseigne «My Pet's» à la Société Chiki Pet's Distribution société SARL M.F n° 1738803J pour une durée de trois mois débutant du 01/01/2024 finissant le 31/3/2024.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 5/3/2024.

2024T00224FCCC3

**Résiliation d'un contrat de location**

**Et renonciation au fonds de commerce**

Par acte de résiliation du contrat de location et de renonciation au fonds de commerce en date du 25/01/2024 enregistré à la recette des finances rue El Jazira - Tunis en date du 19/02/2024 reçu n° M013209 et enregistrement n°24200533, il a été procédé à la résiliation du contrat de location enregistré à la recette des finances rue El Jazira - Tunis en date du 12/6/1996 registre B volume 78 vallée 531 reliant Mr Aref Ben Rachid Ben Jemaa Ben Ghorbal qui a désigné son contact au magasin n°326 sis au deuxième étage du Centre Commercial «Le Palmarium» - 1000 Tunis et la Société Tunis Center en son représentant légal inscrit au Registre National des Entreprises d'un identifiant unique n°0033245A et du matricule fiscal 033245A/A/M/000 dont le siège social est à Tunis, 4 rue de Grèce - 1000 Tunis.

C'est aussi, suite au contrat ci-dessus mentionné, qu'il a été procédé à la renonciation de tous les autres éléments du fonds de commerce relatif à la dite résiliation au profit de la société Tunis Center en son représentant légal.

Toutes les objections seront acceptées à la société Tunis Center à son siège au 4 rue de Grèce - 1000 Tunis, dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de publication de cette présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Achourouk» le vendredi 23/02/2024.

2024T00225FCCC3

**Résiliation d'un contrat de location**

**Et renonciation au fonds de commerce**

Par acte de résiliation du contrat de location et de renonciation au fonds de commerce en date du 25/01/2024 enregistré à la recette des finances rue El Jazira - Tunis en date du 19/02/2024 reçu n°M013091 et enregistrement n°24200528, il a été procédé à la résiliation du contrat de location enregistré à la recette des finances rue El Jazira - Tunis en date du 5/02/1997 registre B1 page 34 colonne 198 reliant la société Oussama Elégance qui a désigné son contact au magasin n°348 sis au deuxième étage du Centre Commercial «Le Palmarium» 1000 Tunis et la Société Tunis Center en son représentant légal inscrit au Registre National des Entreprises d'un identifiant unique N°0033245A et du matricule fiscal 033245A/A/M/000 dont le siège social est à Tunis, 4 rue de Grèce - 1000 Tunis.

C'est aussi, suite au contrat ci-dessus mentionné, qu'il a été procédé à la renonciation de tous les autres éléments du fonds de commerce relatif à la dite résiliation au profit de la société Tunis Center en son représentant légal.

Toutes les objections seront acceptées à la société Tunis Center à son siège au 4 rue de Grèce - 1000 Tunis, dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de publication de cette présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Achourouk» le vendredi 23/02/2024.

2024T00226FCCC3

**Résiliation d'un contrat de location**

**Et renonciation au fonds de commerce**

Par acte de résiliation du contrat de location et de renonciation au fonds de commerce en date du 25/01/2024 enregistré à la recette des finances rue El Jazira - Tunis en date du 19/02/2024 reçu n°M013187 et enregistrement n°24200530, il a été procédé à la résiliation du contrat de location enregistré à la recette des finances rue El Jazira - Tunis en date du 18/4/1995 registre B1 page 56 colonne 330 reliant Mr El Arbi Ben Rachid Ben Jemaa Ben Ghorbal qui a désigné son contact au magasin n°361 sis au deuxième étage du Centre Commercial «Le Palmarium» - 1000 Tunis et la Société Tunis Center en son représentant légal inscrit au Registre National des Entreprises d'un identifiant unique n°0033245A et

du matricule fiscal 033245A/A/M/000 dont le siège social est à Tunis, 4 rue de Grèce - 1000 Tunis.

C'est aussi, suite au contrat ci-dessus mentionné, qu'il a été procédé à la renonciation de tous les autres éléments du fonds de commerce relatif à la dite résiliation au profit de la société Tunis Center en son représentant légal.

Toutes les objections seront acceptées à la société Tunis Center à son siège au 4 rue de Grèce - 1000 Tunis, dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de publication de cette présente annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Achourouk» le vendredi 23/02/2024.

2024T00227FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous-seing privé daté le 16 Février 2024 enregistré à la recette des finances d'Hammamet quittance n°M0030271 enregistrement n°24301079 le 20 Février 2024, Mr Marwen Ben Dhaou Ben Brahim a loué à la société ALAA ET HAMDI, société en cours de constitution représentée par son gérant Mr Alaaeddine Latrach la totalité du fonds de commerce situé à Mrezka Hammamet ayant comme objet alimentation générale en détail. Cette location est conclue pour une durée de cinq ans à compter du 15/02/2024 renouvelable par tacite de reconduction. Les oppositions seront rendues entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 27/02/2024.

2024R00506FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous-seing privé daté le 16 Février 2024 enregistré à la recette des finances d'Hammamet quittance n°MO029576 enregistrement n°24301051 le 19 Février 2024, Mr Riadh Ben Brahim Ben Mabrouk au nom de son frère Walid Ben Mabrouk selon procuration signée à Hammamet le 28 Juin 2013, a loué à la société TAMIMA NEW VISION, société en cours de constitution représentée par son gérant Mr Mehdi Ben Hassine la totalité du fonds de commerce situé à Mrezka Hammamet ayant comme objet alimentation générale et fruits secs. Cette location est conclue pour une durée de cinq ans à compter du 20/02/2024 renouvelable par tacite de reconduction. Les oppositions seront rendues entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce. Cette annonce été publiée au journal le Quotidien le 27/02/2024.

2024R00507FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

**Gérance libre**

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé en date du 21 Février 2024 enregistré à la recette des Finances Marsa - Tunis le 22/02/2024 Quittance (N°29138) enregistrement (N°24301287) Madame Samira Bent Mohamed GHOM Titulaire de la carte d'identité Nationale (N°00063641) épouse Mohamed BAHRI a loué la totalité du fonds de commerce gérance libre à Monsieur Mansour Ben Jalel KOCHBATI Titulaire de la carte d'identité Nationale (09015852) exploité «tous types de commerce «Sauf la Mécanique et la Menuiserie et la Forge Situé rue 02 Mars 1934 Marsa - Tunis d'une superficie de (18) mètres carrés avec ses éléments corporels et incorporels.

Pour une durée de location cinq ans (05) commençant le 01/3/2024 jusqu'à 28/02/2029 avec un loyer mensuel mille trois cent Dinars (1.300 DNT) par mois.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Alchourouk date le 02/03/2024.

2024R00509FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

**Gérance libre**

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Saadaoui Olfa, Avocate, enregistré à la recette de finances de Nouvelle Médina le 5/02/2024 sous le n°24300647 quittance n°010576M, Mr Lajrab Mohamed titulaire de la CIN n°03589565, propriétaire de l'établissement Mohamed Lajrab, a loué en gérance libre la totalité du fonds de commerce exploité café nommé «poz-cofee» Matricule unique 0496121/K situé à Rue el Habib Thamer n°01 Ben Arous 2013, avec tous ses équipements et matériels corporels et incorporels, à Mr Yahyaoui Housem-eddine, pour une durée d'un an renouvelable à partir du 01/01/2024 jusqu'au 31/12/2024. Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 5/3/2024.

2024R00544FCCC3

---

**Gérance libre fonds de commerce**

Par acte enregistré à la recette des finances AL BOUHAIRA Tunis, le 28/02/2024, sous le n°24301760 quittance n°M023973. La Société «SAIDI RESTAURATION RAPIDE», SARL, inscrite au registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1463694 Y, donne en location gérance pour une durée de cinq années (05) à compter de 01/12/2023, renouvelables par tacite reconduction pour une même durée de cinq années (05), à la société en cours de constitution «The Face Coffee And Restaurant FCR», le fonds de commerce exploité au Local N°2 Rez-de-chaussée, Résidence PINS, Avenue Lac de Nord, 1053 les Berges du Lac.

2024R00549FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

**Gérance libre**

Suivant acte sous seing privé du 19/02/2024 enregistré à la recette des

finances d'Enfidha sous le numéro 24300338 quittance numéro M012062 en date du 20/02/2024, il résulte que Mr Sahbi Ksida Knani; titulaire de la CIN n°05503654 demeurant à Enfidha a loué à Mr Mounir Naffati, titulaire de CIN n° 05523789 demeurant à cité elyasmine Enfidha, un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels consistant en café catégorie 1 dans le cadre de gérance libre cité à l'avenue de la République Enfidha.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 2/3/2024.

2024S00311FCCC3

---

**Résiliation d'un contrat de location gérance**

Suivant acte SSP rédigé par Maître Wajdi Hallouli, avocat à la cour de cassation, en date du 21/02/2024 et enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse, il a été décidé de résilier le contrat de location gérance du fonds de commerce 40 rue de Hassen ben Saïd, Khezama ouest, Sousse et exploité par la société «Sassy, Fromagerie et épicerie fine», SARL, enregistré au registre de entreprises sous le n°1659155H, au profit de Monsieur Mehdi Sassi. La résiliation a pris effet à compter du 21/02/2024.

Cet avis sera publié au journal "Le Quotidien" en date du 7/3/2024.

2024S00316FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 23 février 2024 et enregistré à la recette de l'enregistrement des contrats des sociétés; Sfax le 27/02/2024 sous le numéro 24301196; la société «Famille Ben Abdallah de Commerce» représentée par son gérant monsieur Moncef Ben Abdallah, agissant en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés; a loué à la société «Kenza et Janna de Commerce» représentée par son gérant monsieur Mohamed Yassin Eleuch le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels exploités pour le commerce des produits divers en gros exploité au local sis à la Route de l'aéroport Km 10, Sfax, inscrit au registre national des entreprises sous le numéro 1702317G y compris le droit au bail, la réputation commerciale et le droit au renouvellement.

Les oppositions se font au bureau du rédacteur du contrat Maître Mohamed Ben Mahmoud, Avocat à la cour de cassation sis à 63 Rue Taher Sfar, immeuble Salem Ben Amor, deuxième étage, bureau n°06, Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Echourouk du 5 mars 2024 numéro IP0424/0329.

2024X00298FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce (gérance libre)**

Suivant un acte sous seing privé le 29 décembre 2023 rédigé par maître Fares Manaii avocat à la cour D'appel, enregistré à la recette des finances Borj Louzir le 20 Février 2024 sous le n°24300723 Quittance n°M018391.

La société MASMOUDI Distribution société à responsabilité limitée, identifiant unique 0780445R Représentée par son gérant Monsieur Amir Masmoudi de nationalité tunisienne titulaire de la Carte d'identité 05348561 née à Tunis le 21/11/1978 a loué la totalité du fonds de commerce (tout commerce) situé au 20 avenue mosquée Raoudha Klm 9 route de la Soukra - Ariana, à la société CBM TRADING, SARL en cours de constitution représentée par son gérant monsieur Chahm Ben Messaoud titulaire de la carte d'identité nationale n°04791712 née le 15/8/1976.

2024400433FCCC3

**Gérance libre**

**Etude Maître Taha Lamine Bergaoui**

**63 Av. Habib Bourguiba Bardo - 1er étage bureau n°A1.6**

**M.F : 1476308R/P/000**

Par acte sous-seing privé légalisé en date du 28/02/2024, enregistré à la recette des finances Wed ellil le 01/3/2024 sous n°24300484 quittance n°M017342.

Mme Manel Rebhi en son nom propre et en tant que mandataire pour Mme Fadhila Djbelli, Sondes, Houssem, Basma et Med Amine Rebhi par procuration en bon et due forme a loué le fonds de commerce sis à l'Av de l'Indépendance n°41 Chebaw Wed ellil avec tous ses éléments corporels et incorporels qui a pour activité commerciale vente volaille et dérivées à la Sté TITO VOLAILLE SARL en état de constitution selon le certificat de réservation de dénomination n°2024554957309 représentée par son gérant Louay Ouni.

Toutes oppositions doivent être déposées entre les mains du locataire du fonds de commerce au local sus indiqué dans un délai de vingt (20) jours à compter du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne, sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée aux journaux «le Quotidien» et «Chourouk» du 5/3/2024.

2024400498FCCC3

---

# *ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS*

## Constitutions

**Constitution d'un Syndicat**

**Résidence ESSARAYA 1**

Suivant P.V de l'assemblée générale daté du 15/12/2022 enregistré à la recette des finances nouvelle médina

le 4/3/2024 sous le n°24701100 quittance n°M019354 et suivant arrêté de la municipalité de Ben Arous il a été constitué le syndic :

Dénomination : Syndic Résidence Essaraya 1

Adresse : Ben Arous

Président : Tarek Chebbi

Secrétaire général : Ali Moussa

Trésorier : Béchir Hammami.

2024T00234APSF1

---

**Constitution d'un GDA**

Conformément à l'assemblée générale constitutive tenue le 20/02/2023, le groupement de développement agricole «Elles» a été constitué, situé à l'Avenue Ben Khaldoun Ajim, Djerba 4135.

Membres Fondatrice :

Présidente : Nadia Ben Hariz

Trésorière : Sonia Lafkili

Secrétaire générale : Naima Bouabidi.

2024R00530APSF1

---

## Homologation de résolutions

**Renouvellement de Bureau de Syndic**

**Immeuble Essalama - Nabeul**

Suivant PV daté du 01/7/2022 enregistré à la recette des finances avenue Taieb Mhiri Nabeul du 01/02/2024 sous le n°24700757 quittance n°M16239 déposé à la municipalité de Nabeul le 27/02/2024 n°438 il a été décidé de renouveler le bureau de syndic de copropriétaire :

Mr Jamel Kraiem : Président

Mme Hazar Gurab : Secrétaire générale

Mme Emna Khemiri : Vice Présidente

Mme Wafa Challouf : Trésorière.

2024T00221APSF2

---

**Syndicat des copropriétaires Immeuble**

**L'Afrane City+ sis à la Route Lafrane km 3.5 - Sfax**

En vertu du PV de l'AGO de l'Immeuble L'Afrane City+, du 22 décembre 2023, enregistré à la recette des finances le 12 Février 2024 sous le n°24700761, quittance n°M011545. L'AGO a ratifié l'élection d'un bureau syndicat qui se compose de :

- Mme Awatef Ghorbel : Président du syndicat.

- Mr Ahmed Kolssi : Trésorier

- Mr Abdelwaheb Mhiri : Membre.

2024X00288APSF2

---

**Avis**

Suite à la réunion du syndicat de la résidence Tulippe "A" rue des Juges El Menzah 6 et enregistré à la recette des finances d'El Menzah 6 le 02/11/2022 sous n°M147234 ; N° de Reçu 0378364.

Il a été décidé d'élire la communauté suivante :

- Habiba Saadaoui : Présidente

- Saida Dakhlaoui Slim : Trésorière

- Bennfissa Salma : Membre

- Souad Radhia Gharbi : Secrétaire Générale.

2024400411APSF2

---

# *ACTES JUDICIAIRES*

## Ventes aux enchères publiques

**Vente aux enchères publiques**

La partie poursuivante : La société Tunisienne de Banque, SA représentée par son président directeur général dont le siège social est à Tunis, Rue Hédi Nouira, R. C : 8182331996 Tunis.

La partie saisie : La société El Mansour Tabarka, SA dont le siège social est à résidence Nord Hilton Rue Mississippi Immeuble 3-4ème étage Tunis Belvédère et à Ben Arous Zone Industrielle Rue de la Physique. MF N° 745328M

L'avocat poursuivant : Maître Bouraoui Boutheina, avocat à la cour de cassation, 63 Avenue Habib Bourguiba Tunis. MF 81214LAP000

Propriété saisie : Il s'agit du TF3039 Jendouba dénommé "El mansour" un hôtel touristique situé à Tabarka. Superficie générale de 12 Hec 54 Ares. Se compose d'une partie de terrain destinée pour parking et la 2ème partie est de 8Hec 20Ares c'est l'hôtel Tabarka de 7 bâtiments avec 3 étages

La 1ère partie : L'entrée de l'hôtel est destinée pour la réception de l'hôtel plus 3 étages de 12 chambres toutes équipées

La 2ème partie se compose de 3 étages avec 18 chambres toutes équipées de 3 étages aussi

La 3ème partie se compose de 13 chambres toutes équipées de 3 étages aussi

La 4ème partie se compose de 17 chambres toutes équipées

La 5ème partie avec de 3 étages avec 17 chambres et 1 autre étage de 12 chambres totalement équipées

La 6ème partie avec aussi de 3 étages de 17 chambres et rez-de-chaussée et 12 chambres totalement équipées

La 7ème partie avec 3 étages avec 17 chambres et l'étage avec 12 chambres totalement équipées

1 théâtre - 1 restaurant avec vu sur mer - 1 club nautique - 1 club enfants - 10 terrains de tennis - 1 terrain de foot bal - 1 club de nuit -1 bâtiment pour l'habitation des employés - 1 bâtiment pour gardiens

Superficie bâtit est de 4Hec 66 Ares

Mise à prix : Le prix de la propriété saisie est fixé à 108.620.000.000 D sans les dépenses.

Date et lieu de la vente : 2/4/2024 à partir de 9h du matin au tribunal de 1ère instance de Jendouba.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2024T00242VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Abderrahmen Aniba**

**Avocat prés la cour de cassation**

**13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis**

**Tél. : 70.861.369**

**Fax : 70.861.501**

A la demande de la Banque ZITOUNA, sise à l'avenue de la qualité de vie au Kram Tunis en sa qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie : Fatma fille de Abdelmalk JEDIDI, titulaire de la carte d'identité nationale n°07016786 demeurant au n°35 rue Farouk Aouididi Hammam-Lif Ben Arous en sa qualité de débitrice.

A la diligence de Maître Abderrahmen Aniba, avocat prés la Cour de Cassation, 13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis.

L'immeuble à vendre : 1000 parts/ 36970 objet du titre foncier n°2220 Ben Arous dénommé El Hana sis à Ezzaouia Mornag Ben Arous au bord de la route en une zone agricole. Le bien consiste en un champ d'oliviers.

Mise à prix : 193.748,000 d frais en sus.

Date et lieu de la vente : Le jeudi 4 Avril 2024 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Ben Arous.

Visite de l'immeuble tous les jours de la semaine de 9h à 18h.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat, et pour les étrangers il faut obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le Gouverneur.

2024R00513VEPA1

---

**Saisie d'immeuble non immatriculés au j.o.r.t**

**Cabinet maître Wassim Somai**

**Avocat à la cour d'appel**

**Avenue Hadi Chaker Nabeul Tel 53.760.124**

**Matricule fiscal : 1473179N/P/000**

1- Le créancier saisissant : Rahdia Mohamed Ajjani son domicile à rue Ettharir 2 dar Chaabane Fehri Nabeul son emploi rien son domicile élu au bureau du maître Wassim Somai avocat à la cour d'appel situé à l'avenue Hédi Chaker immeuble num 54 Nabeul.

2- Le débiteur saisi : Ahmed Mohamed Zoghlamie ouvrier à usine son domicile à rue Etahrir 2 Dar Chaabane Fehri Nabeul.

3- Avocat suivant : Maître Wassim Somai avocat à la cour d'appel son bureau situé à l'avenue Hadi Chaker immeuble n°54 premier étage Nabeul matricule fiscal 1473179N/P/000.

4- La désignation de l'immeuble saisi :

Tout l'immeuble non immatriculé situé à rue Ettharir 2 Dar Chaabane Fehri Nabeul son propriétaire le débiteur saisi Ahmed Mohamed Zoghlamie qui se consiste à un immeuble composé d'une maison située au rez-de-chaussée superficie 100 mètres carrés constituée d'une salle et garage et deux chambres et une cuisine et toilette et premier étage en construction.

Prix initial :

Suivant un rapport d'expertise fait par l'expert Sadok Daoued et Mohamed Mallat selon une ordonnance sur requête numéro 93777 le 7/7/2023 qui estiment que la valeur totale de l'immeuble nom immatriculé saisi de 72200.000 dinars plus les frais privilégiés qui seront annoncés le jour de l'adjudication.

6- La date et l'heure et le lieu de l'adjudication :

L'adjudication sera le lundi correspondant au 01/4/2024 à 9H du matin et le suivant à la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Nabeul.

7- Les conditions sur lesquelles pouvoir visiter l'immeuble saisi et examiner le cahier des charges situé à la chambre des saisies immobilières du tribunal de première instance de Nabeul et au bureau du maître Wassim Somai avocat à la cour d'appel situé à l'avenue Hadi Chaker Nabeul et consulter l'immeuble saisi les jours et les heures administratives s'il y a un acquéreur étrangère doit avoir une permission du gouverneur du Nabeul pour participer à l'enchère.

Tout celui qui veut participer à l'enchère doit être représenté d'un avocat et il doit assurer le tiers du prix initial suivant la loi.

2024R00533VEPA1

**Vente aux enchères publiques**

**Etude Maître Ben Oueghram Taoufik**

**Avocat à la cour de cassation**

**Complexe EZZITOUNA - Bloc. Av. de la Liberté N°96 Tunis**

**MF : N°432419B**

**Tél : 98 324 270**

Il Etude Mtre Ben Oueghram Taoufik avocat à la cour de cassation, sis Complexe Ezzitouna Bloc B Av. de la Liberté n°96 Tunis, agissant en Avocat poursuivant l'exécution de l'injonction de payer n°16481 délivrée par la cour de première instance de Ben Arous le 02 octobre 2019 au profit de créancière la Sté (EYA PLUS) représentée légalement par son gérant au siège social 133 bis et 135 Avenue de la République Hammam-Lif, son identifiant unique n°1280118D. L'avocat poursuivant met le public au courant qu'une vente aux enchères publiques de la totalité de l'immeuble dénommé (Ennour) objet de titre foncier n° 84522/Ben Arous ; situé rue Edorra n°11 El Mourouj cinq Ben Arous revenant au garant réel Mme Elhrizi Mbarka bent Saïd Ben Sliman, il s'agit d'une habitation à trois étages (R+2) équipée d'électricité et d'eau potable, ses espaces couverts sont de 98m² au niveau de rez-de-chaussée, constitués d'un logement de quelques pièces, cuisine, bain et garage de voiture pour le reste des étages un tel espace est d'un peu moins de surface, bordé au Sud, Ouest et Nord par des maisons voisines, à l'Est par la rue, sa superficie intrinsèque est de (122m²) fragmentée en 122 parts. La mise à prix de la totalité de l'immeuble saisi est de (264 585 dinars). La saisie est infligée contre le débiteur "Sté Moderne Bureautique" demeurant à 42 rue Barrage Sidi Salem El Mourouj cinq 2074 Ben Arous, inscrite au registre de commerce sous le N° : B0259352018.

La vente aura lieu le Jeudi 11 Avril 2024 à partir de 9h du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Ben Arous.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine. Pour amples renseignements et voir le cahier des charges s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Ben Oueghram Taoufik à son adresse précité. Tél n° 98324270, ou au greffier du tribunal de première instance de Ben Arous où est déposé le susdit cahier. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir s'il le faut l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024R00536VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Sur saisie immobilière**

Partie poursuivante : Mouna Bent Omor Bergaoui, demeurant à Sousse, élisant son domicile à son étude Maître Hatem doura, sis à la route de Tunis Khézema Ouest 4071 immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, bureau B.2.

Partie saisie : Younes Ben Aziz Ben Younes Jbelli, demeurant à rue el Arij, groupage 342, cité Boukhzar, Sousse Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour de cassation, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest 4071 immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation de l'immeuble saisi : les parts indivises de 92 m², dans l'appartement de trois étages, objet du titre foncier n°112621 Sousse dénommée «essadda».

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de cent quatre vingt trois mille deux cent dinars (183.200.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu jeudi le 4/4/2024 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 1.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 9 h à 17 h

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse 1 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2024S00317VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

L'immeuble ci-dessous décrit sera vendu à la chambre des ventes immobilières du tribunal du première instance de Sfax 2 en son siège situé dans le troisième arrondissement rue 4 Ahmed Aloulou près de l'agence de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale à Sfax, le mercredi à 9h matin et suivant le 10/4/2024 dans l'affaire n°1674.

- La poursuivant : Malek ben Taeib ben Ameur, ouvrier, titulaire de la cin n°08163343 il domicilié à la Rte de l'Afrane km 2 Rue 420 n°5 Sfax représenté par son avocat Maître Elleuch Foued rue Abou Kacem Chebbi Rex palace n°503 Sfax MF n°168788Y/AP/000.

La poursuivie : Nour Elhouda ben Elhedi Ghorbel

Sa profession : travail à la maison domiciliée à la Rte Manzel Cheker Km2 Sfax.

L'immeuble proposé à la vente : l'immeuble est un local à usage d'habitation situé à la route de Manzel Cheker km2 Sfax limité : à l'est impasse, Ouest : Eljomni au Sud Nafissa Mhiri, au Nord ruelle constitué par deux étages : rez-de-chaussée et un étage.

Le rez-de-chaussée comprend un hall avec des escaliers montant à l'étage, une chambre ouvrant au Sud, une cuisine ouvrant au nord une toilette sa superficie est de 51 mètres carrés et un étage qui comprend un hall, un débarra ouvrant à l'ouest, une chambre ouvrant au nord, un balcon du coté nord sans toit avec un escalier menant au toit sa superficie est de 37 mètres carrés l'immeuble est dans un bon état équipé d'électricité de l'eau d'après le rapport de l'expert qui a fixé la mise à prix.

Mise à prix : 60 000.000 Dinars.

Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consigné le tiers de la mise à prix.

N.B : il est possible de visiter l'immeuble chaque jour aux heures de travail. Pour plus de renseignements, contacter le greffe du tribunal où est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

2024X00283VEPA1

---

**Adjudication aux enchères publiques**

**Société EL AMEN d'Avocat**

**Etude de Maître Amira Abdelhamid**

**Avocat à la cassation**

**Sise à la rue Tahar Sfar Centre Marhaba Bloc A 3ème étage Sfax**

L'adjudication aura lieu le lundi 15 Avril 2024 (15/4/2024) à neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sise à la Rue Abou Kacem Chebi Sfax.

Partie poursuivante : Abdeneji Arous, sis Kerkennah Sfax.

Partie saisie : Sarhan Souissi, sis Qaraten Kerkennah Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Amira Abdelhamid Avocat à la cassation de la société El Amen d'avocat ci-dessus domicilié.

L'immeuble soumis à l'adjudication :

Consiste en 1/5 de l'ensemble de la propriété située à Qaraten, sur l'île de Kerkennah Sfax. Il s'agit d'un terrain d'une superficie d'environ mille cinq mètres carrés, sur le quel une résidence incomplète est construite. Composée d'un rez-de-chaussée et contient une cuisine, une salle d'eau et 4 chambres escalier menant à la terrasse. La propriété est connectée

au réseau électrique uniquement. Elle est bordée au milieu par une voie agricole, dont son entrée, bordée au sud par un voisin, à l'ouest par Hassen Souissi, et à l'est par un voisin.

Mise à prix :

Vingt quatre mille et cinquante dinars (24.050.000d) majoré des droits et frais divers.

Note :

1/ L'immeuble soumis à L'adjudication est visité chaque jour durant l'horaire du travail.

2/ Pour autres renseignements il convient de contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges ou l'étude de l'avocat poursuivant.

3/ Tout participant à l'adjudication devra consigner le tiers de la mise à prix et ce avant le délai de l'adjudication.

4/ Le participant étranger devait en outre avoir obtenu l'autorisation du gouverneur.

2024X00285VEPA1

---

**Adjudication aux enchères publiques**

**Etude de Maître Amira Abdelhamid**

**Avocat à la cassation**

**De la Société EL AMEN d'Avocat sise à la rue Tahar Sfar**

**Centre Marhaba Bloc A 3ème étage Sfax**

L'adjudication aura lieu le mercredi 3 avril 2024 (3/4/2024) à neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance Sfax 2 sise à l'Avenue Ahmed Aloulou prés de la CNSS Sfax.

Partie poursuivante :

Société Diar Elkhir société à responsabilité limitée inscrite au registre de commerce sous le n° B51882013 sise à cité Diar El Wafa résidence AMENI 8000 Nabeul.

Partie saisie :

Mohamed ben Sassi Hzami, gérant de société, sis Haj Kacem1 Menzel Chaker Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Amira Abdelhamid Avocat à la cassation de la société EL AMEN d'Avocat ci-dessus domiciliée.

L'immeuble soumis à l'adjudication :

Consiste à la totalité : du terrain faisant l'objet du titre foncier n°12033 Sfax, dénommé «Faiza 62», sis au doyenné de Sidi al-Chahir, délégation de Bir Ali, Sfax. Le bien est un vaste terrain agricole nu de forme asymétrique, entouré de toutes parts de bordures de terre, contenant un ancien bâtiment agricole, et traversé par un chemin agricole le sépare en deux parties : une partie sud, représentée par la parcelle n° 34 du plan ci-joint, et une partie nord, représentée par la parcelle n°39, qui est située dans le doyenné de Sidi al-Dhahir, délégation de Bir Ali bin Khalifa, Sfax, sur la route nationale n°2, anciennement connue sous le nom de route Aaradh, reliant le lieu-dit (74). Et la ville de Bir Ali bin Khalifa, et à droite se dirige vers Bir Ali bin Khalifa. Elle se trouve à environ 1 000 mètres (1 km) de la route principale. Sa superficie totale est de 117 140 mètres carrés. Elle se compose de deux parcelles séparées par un chemin agricole :

Parcelle n°34 : Elle est située au sud de la propriété et est de forme asymétrique. Sa superficie est de (52,480 mètres carrés). Elle a été mesurée à partir de son coin sud-est, en passant vers le nord avec une déviation vers l'ouest de 164,85 mètres. Puis la mesure a tourné vers l'ouest, aligné avec le chemin agricole, à 203,40 mètres. Puis la mesure a tourné vers le sud, 100,50 mètres, puis la mesure a tourné vers l'ouest 83,30 mètres. La mesure tourne vers le sud à 171,75 m. Ensuite la mesure se dirige vers l'est avec une légère déviation vers le sud à 44,60 m. Il continue vers l'est avec une légère déviation vers le nord à 65,60 m. Puis il se dirige vers le nord à 146,80 m. Puis il se dirige tout droit vers l'est au 273.10m, où il se connecte au coin d'où commence la mesure, qui est une terre nu ne contient aucune plante. Son sol est considéré comme généralement plat, à l'exception d'une pente partielle du côté sud-est vers le côté sud-ouest son sol est différent, en partie sablonneux, en partie (gypse) et en partie légèrement pierreux, entouré de bordures de terre sur la plupart des côtés et doté d'un certain nombre de barrières en terre pour empêcher l'écoulement de l'eau de pluie et de la poussière (lien). Cette parcelle, du côté nord-ouest, contient un ancien bâtiment agricole d'une superficie de 62 m², elle se compose d'une petite pièce d'ouverture coté Est et d'une grande pièce d'ouverture coté nord le tout est ancien.

Ses murs sont construits en pierres et chaux traditionnelle. Le plafond ouvert de la pièce d'ouverture Est est en bois, et le plafond ouvert de la salle nord est en béton armé. Son sol est en ciment ancien. Les portes et fenêtres ont été enlevées et il ne reste que les cadres attachés aux murs et leur état général est vieux et négligé depuis de nombreuses années.

Quant à la parcelle n°39 : elle est située au nord du chemin agricole, et elle est de forme partiellement asymétrique. Sa superficie est de (64,670 mètres carrés) mesurée de son angle sud -Est passant par le Nord à 434,40 mètres, puis sol est en ciment ancien. Les portes et fenêtres ont été enlevées et il ne reste que les cadres attachés aux murs et leur état général est vieux et négligé depuis de nombreuses années.

Quant à la parcelle n°39 : elle est située au nord du chemin agricole, et elle est de forme partiellement asymétrique. Sa superficie est de (64,670 mètres carrés) mesurée de son angle sud -Est passant par le Nord à 434,40 mètres, puis vers l'ouest à 158,90 mètres, puis vers le sud au 54,90 mètres, et vers le sud avec une légère déviation vers l'est, 32,10 mètres, par une déviation allant vers l'ouest par 40,20 m, puis elle se dirige tout droit vers le sud par

78,75 m, puis se dirige vers l'est par 79,55m, puis se dirige vers le sud 227,15 m, où elle rejoint le chemin agricole, puis il se dirige vers l'est, aligné avec le chemin susmentionné, sur 150,50 mètres jusqu'à ce qu'il se connecte au coin d'où commence la mesure. C'est un vaste terrain nu avec environ 13 oliviers de différentes tailles. Son sol est considéré comme plat en général, à l'exception d'une pente à une profondeur d'environ 1,50 m du côté nord en raison de la Présence d'un passage d'eau. Son sol est généralement considéré comme sableux et il est entouré de bordures de terre sur la plupart des côtés. Il est doté de 3 poteaux électriques à moyenne pression installés qui le pénètrent également de l'est vers l'ouest.

Mise à prix :

Cent quarante cinq mille dinars (145.000.000d) majoré des droits et frais divers.

Note :

1/ L'immeuble soumis à l'adjudication est visité chaque jour durant l'horaire du travail.

2/ Pour autres renseignements il convient de contacter le greffe du tribunal de première instance Sfax 2 où est déposé le cahier des charges ou l'étude de l'avocat poursuivant.

3/ Tout participant à l'adjudication devra consigner le tiers de la mise à prix et ce avant le délai de l'adjudication.

4/ Le participant étranger devait en outre avoir obtenu l'autorisation du gouverneur.

2024X00286VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**Après déduction de 40%**

Poursuivant : Banque Zitouna, société anonyme, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°1120822 H, ayant son siège social à 2 avenue Qualité de Vie, 2015 Le Kram Tunis.

Débiteur saisi : 1/ Société Maison Ghorbel D'équipement, société à responsabilité limitée, immatriculée au registre de commerce sous le n°B08104322017, demeurant à route Saltnia Km 7.5 Sfax.

2/ Ben Abdelaziz Ghorbel Tijani, CIN n°01233036 demeurant à route Teniour Km 3, impasse Kharouba, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit d'un terrain de forme rectangulaire d'une superficie totale de 550 m² sis à route Saltnia km 8 Sfax, il est à 350 mètres de la route principale, il est de 26 m du coté est-ouest et de 21.15 m du fond. Il y bâtit une nouvelle villa bien achevée et bien équipée d'une superficie couverte de 203 m², elle se compose d'une terrasse, un salon de 6.42m x 6.58m, un séjour de 4.91m x 3.97m, un couloir de 1.25m x 6.97m, une chambre de 4.32m x 3.36m, une salle de bain de 2.14m x 1.75m, un hall de 2.28m x 1.92m, une chambre de 4.16m x 3.28m avec un placard pour vêtements, une suite parentale de 3.51 m x6.80m avec une salle de bain privée, une chambre à coucher et une toilette, une cuisine principale de 6.25m x 3.95m bien équipée avec une porte qui ouvre sur un garage, le toit est en staff avec des spots lumineux, le parterre de la villa est en marbre avec des petits carreaux en marbre noir, le parterre de la cuisine et des salles de bain est en mosaïque, les portes intérieures et extérieures sont en bois d'une bonne qualité, les fenêtres sont en aluminium et en michlére, elle est équipée de l'électricité, de l'eau et d'un chauffage centrale. De l'ouest se trouve un garage de 36 m² qui ouvre sur la cuisine principale avec une partie pour entrer la voiture d'une porte automatique et une petite cuisine avec un placard et une toilette et un petit dépôt de 11 m². Du nord Zgal Soulef, de l'est une entrée commune de 6m de largeur d'où l'entrée pour la villa, du sud Zgal Mohamed et de l'ouest Zgal Mohamed.

Mise à prix après déduction de 40% : Deux cent quarante six mille dinars (246.000,000 D) sans les frais.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Elkacem Chebbi Sfax, le lundi 01 avril 2024 (01/4/2024) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage n°5, Sfax et ce aux mêmes horaires.

2024X00291VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**Etude de Maître Kallel Ilyes**

Poursuivant : Société comptoir bagno et matériaux en la personne de son représentant légal Jadis comptoir bois et matériaux nom modifié par le procès-verbal du 20/10/2022 enregistré à la recette des contrats de sociétés du 7/11/2022 n°22805831 quittance n°M006345, société anonyme inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 011485W, sis à la Route de Gabès km 4.5 Sfax. Matricule fiscal CBM535552A AP000

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Elyes Kallel avocat à Sfax, 27 rue Hédi Chaker Sfax.

Partie saisie : - Monsieur Snoussi be Habib Alaya, Route de Tataouine Médenine.

L'immeuble saisi : Il sera procédé le lundi 8/4/2024 à 9h du matin à l'audience et devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Gabès à la vente de 88 parts dans l'indivision de 528 parts titre foncier n°11669 Gabès, dénommé Zeineb constitué d'un terrain de 2023m² contenant un local en cours de construction avec un terrain autour avec des arbres fruitiers.

Le terrain est sis à Gannouch Gabès.

Mise à prix : Le prix des 88 parts dans l'indivision de 528 parts faisant partie du titre foncier n°11669GABES dénommé zaineb est fixé à vingt sept mille deux cent trente sept dinars (27.237.000D) selon l'évaluation de l'expert Mohamed Mahmoud auquel s'ajoutent les frais qui seront fixés par le tribunal.

La visite de l'immeuble aura lieu tous les jours pendant les heures de bureau.

Pour tout autre renseignement, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Gabès où se trouve déposé le cahier des charges ou à l'étude poursuivant Maître Mohamed Elyes Kallel, 27 Avenue Hédi Chaker Sfax.

Toute personne désirant participer aux enchères publiques doit consigner le tiers du prix par un avocat.

2024X00293VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

La partie poursuivant :

Société MBG, représentée par son représentant légal, société anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance Ben Arouss sous le numéro B118822003, son siège route principale n°1 km 12 Ezzahra.

La partie saisie :

Société IMMOBILIER REVIVA GREEN PARK, représentée par son représentant légal, société à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance Sousse sous le numéro B0972642013, MF 1293606/JPM/000, son siège à rue Rue Jawharat Al Sahel, Immeuble Ghannouchi, Khozama, Gharbia, Sousse, son centre de contact se trouve à la rue du 14 janvier route touristique, Complexe commercial Carthage centre Sousse, et dans l'immeuble Carthage business centre rue Jawharat Sahel, Khezama, Gharbia, Sousse.

L'avocat poursuivant :

Maître Ahmed Ennouri, avocat à la cour de cassation, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax.

(MF : 1049238Q).

Désignation de l'immeuble saisi, telle qu'elle figure dans le cahier des charges :

Tout l'appartement marin (bungalow) situé à Awled Azzedine Kerkena Sfax composé de deux étages, RDC et premier étage dans l'accès est par un escalier intérieur dans le RDC. Le RDC a une entrée est par laquelle est l'entrée de l'immeuble, où il existe un jardin d'une superficie 77 m² dans lequel il y a une implantation simple et un passage de pierre artisanale, à l'intérieur existe une chambre de réception ouverte sur une cuisine et une SDB où il y a une douche, water, et une lave main, et une porte qui ouvre en ouest en Aluminium à 2 ouvertures sur un jardin qui a un passage artisanale d'une superficie de 22.5 m² et une partie couverte en bois. Dans le premier étage il y a un passage, 2 chambres à coucher dans l'une on trouve un dressing en aluminium et verre, et une porte qui ouvre sur un balcon non couvert, et une salle de bain dans lequel il existe une douche, et un Water, et un grand lavabo, le balcon non couvert d'une superficie de 14 m² est protégé par une barrière en verre et aluminium. Dans l'immeuble existe des carrés en parquet. Les salles de bain en parterre. Tous les toits couverts en faux plafond décoratif, et les portes intérieures en bois, et il existe des sorties d'aérations dans quelques toits. La superficie de tout l'immeuble est environ 168 m², l'immeuble est limité par l'ouest par le reste du projet de la partie Saisie sur lequel est construit le projet REVIV A GREEN PARK, et ses passages et par lequel son entrée, du côté sud un passage et le reste de la propriété de la partie saisie, de l'est passage du reste de projet de la partie saisie puis la propriété des tiers entre les quelles il existe une limitation barrière de roseaux, au nord une 2ème immeuble à coté propriétaire de la partie saisie. La saisie englobe les parties communes de jardins, buvette, piscine au jardin et les entrées de l'immeuble saisi où il existe une grande porte privée pour tout le complexe construit sur l'immeuble de la partie saisie qu est loin du goudronné environ 1.5 km.

Mise à prix :

Cent quatre-vingt mille dinars (180.000.000DT) outre les dépenses annoncées le jour de l'enchère.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax, le huit Avril deux mille vingt-quatre (8/4/2024) à partir de 9H du matin et suivant.

Participation aux enchères, visite et constat de l'immeuble :

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation du gouverneur.

La visite et le constat de l'immeuble se fait tous les jours.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire.

Participation aux enchères, visite et constat de l'immeuble :

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation du gouverneur.

La visite et le constat de l'immeuble se fait tous les jours.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire du travail administrative à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Ennouri, avocat à la cour de cassation, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance Sfax où il est déposé le cahier des charges.

2024X00294VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

I/ Poursuivant : La Banque Tuniso-Saoudienne (ex STUSID BANK) en la personne de son représentant légal, demeurant 32 avenue Hédi Karray 1082 Tunis, immatriculée au registre de commerce sous le N°B 16641997.

II/ Partie saisie : Madame Sana Bouhassine, CIN n°07443881, demeurant à la Route de Bizerte Km 7 El Mnihla - 2094 l'Ariana.

III/ Avocat poursuivant : Maître Hatem Ben Hassen, avocat près la cour de cassation, (M.F. 426117B/A/P/000) domicilié au 67 avenue Alain Savary résidence les jardins II 4ème étage 1082 Tunis.

IV/ Immeuble saisi : 1) Les parts indivises relevant du T.F. N°34074 Bizerte : 5000 parts indivises correspondant à 5000 m² du T.F. n°34074 Bizerte dénommé «Fartout Pepinio» d'une superficie totale de 144700 m². Il s'agit d'un terrain agricole

pentu à très pentu ouvrant du côté sud sur une voie goudronnée sis dans la région du Mont Kochbata à l'ouest de Borj Fartout sur les Berges de Oued Fartout du Gouvernorat de Bizerte à l'ouest de la ville d'Utique et au sud-est de la ville de Menzel Bourguiba. Le terrain est planté d'oliviers de différentes tailles. Il se trouve dans un site naturel exceptionnel à 30 km de Tunis donnant sur les lacs collinaires et les terres agricoles avoisinantes. Il est accessible via l'autoroute Tunis Bizerte puis un tronçon d'une voie aménagée et goudronnée de 4 km environ puis une piste rugueuse du côté sud. Les 5000 parts indivises revenant à la partie saisie sont d'une superficie de 5000 m². Elles sont délimitées au nord par l'Oued Fartout, à l'est par le T.F n°32438 Bizerte et la parcelle n°19, au sud par la route reliant le Mont Kochbata à El Houidh et à l'ouest par la parcelle n°16.

2) Les parts indivises relevant du T.F. n°32438 - Bizerte : 4300 parts indivises correspondant à 4300 m² du T.F. n°32438 Bizerte dénommé «Villa Baldassar» d'une superficie totale de 125600 m². Il s'agit d'un terrain agricole pentu à très pentu sis dans la région du Mont Kochbata à l'ouest de Borj Fartout sur les berges de Oued Fartout du Gouvernorat de Bizerte à l'ouest de la ville d'Utique et au sud-est de la ville de Menzel Bourguiba. Le terrain est planté essentiellement d'agrumes de différentes tailles. Il se trouve dans un site naturel exceptionnel à 30 km de Tunis donnant sur les lacs collinaires et les terres agricoles avoisinantes. Il est accessible via l'autoroute Tunis Bizerte puis un tronçon d'une voie aménagée et goudronnée de 4 km environ puis une piste rugueuse du côté sud.

Les 4300 parts indivises revenant à la partie saisie sont d'une superficie de 4300 m². Elles sont délimitées au nord par l'Oued Fartout, à l'est par la parcelle n°21, au sud par les parcelles n°19 et n°20 et à l'ouest par le T.F. n°34074 Bizerte.

V/ Mise à prix : 1) Les 5000 parts indivises (5000 m²) relevant du T.F. n°34074 Bizerte : 25.000,000 Dinars.

2) Les 4300 parts indivises (4300 m²) relevant du T.F. n°32438 Bizerte : 21.500,000 Dinars.

Soit un montant global de 46.500,000 Dinars frais et honoraires taxés en sus.

VI/ Date et lieu de la vente : mardi 02/4/2024 au tribunal de première instance de Bizerte sis à Bizerte à partir de 9h du matin.

VII/ Observation 5 : l'immeuble peut être visité tous les jours aux horaires de travail.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers (1/3) de la mise à prix et pour les étrangers il est obligatoire en plus d'obtenir une autorisation préalable du gouverneur de la région.

2024400473VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière**

Société Justitia Avocatie et Conseil ayant pour MF N° : 1327679N. Représentée par Me Hazem Abid, avocat ayant son adresse à la Résidence Lac des Cygnes, Rue lac Victoria, Bur. A5 - 1053 les Berges du Lac - Tunis.

La créancière : Mariam bint Jamil chebil, ayant pour adresse l'immeuble Saadi, tour s, numéro 33, neuvième étage, Menzah IV, Tunisie.

Contre les débiteurs : 1 / Baya bint Hassan bin Mohammed Al Habib résidant au 03 BIS rue Zarqoun Tunis.

2/ Jameela bint Youssef ben Mohammed Saleh al-Khadri ép Naji Baldi résidente au n°08 Caporal turc Ariana supérieure.

3 / Mohamed Wassim bin Naji bin al-Tijani Baldi, résident impasse Khalil NAHJ zarqoun 03, Tunis. 4/ Dora Bint Al-Naji bin al-Tijani Baldi résidente au 18 quartier Salima Al-Murooj 4 bin Arous.

A la demande de : Justitia Avocatie et Conseil, représentée par Me Hazem Abid, avocat. Domiciliée à la Résidence lac des cygnes, Rue lac Victoria, Bur. A5 - 1053 les Berges du Lac - Tunis.

Le bien annoncé à la vente : Objet du titre foncier n°20171 Ben Arous. Il s'agit d'une habitation, composée d'un rez-de-chaussée contenant un espace nu à l'entrée principale menant à un salon, une chambre, une cuisine, une scierie nue, une salle de bain et des escaliers menant au premier étage (en cours d'achèvement des travaux finaux) contenant 03 chambres, une salle de bain et une pièce sur le toit au deuxième étage (en cours de construction). Sise à El Mourouj IV au Gouvernorat de Ben Arous. La superficie totale couverte est estimée à environ 168 m².

Mise à prix : cent quatre-vingt-un mille quarante dinars (181 040,000 DT) outre les frais de poursuite. Date et lieu de vente : Jeudi 28 mars 2024 devant le tribunal de Première Instance de Ben Arous, à neuf heures du matin. La propriété peut être visitée tous les jours.

Les conditions : la propriété peut être visitée tous les jours de la semaine. Pour consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le tribunal de Première Instance de Ben Arous ou le Bureau de l'avocat en charge des procédures de la vente aux enchères. Tout celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers ils doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

2024400518VEPA1

---

## Avis aux créanciers

**Nomination d'un liquidateur**

**De la succession du défunt Abdessattar Bou Aouina**

En vertu de l'ordonnance sur requête n°p7921 émanant du Tribunal de Première Instance de Nabeul le 6/02/2024, il a été décidé la nomination de Madame Jabri Ouesleti Abir sis au 11 rue d'Alger immeuble 2, 2ème étage bureau n°17, en qualité de liquidateur des biens successoraux du défunt Abdessattar Bou Aouina pour procéder à leur inventaire, à leur administration et à leur partage entre les héritiers chacun selon sa part, et la nomination de madame Yasmine Sassi en qualité de juge-commissaire.

Il appartient à tous les créanciers de la succession de présenter leurs dettes dans un délai de 20 jours à partir de cette publication au liquidateur soit directement contre décharge soit par lettre recommandée avec accusé de réception.

2024T00229VEPA2

---

**Jugement de faillite**

**Règlement judiciaire N°919**

**Société Tapis Amamou**

**Capital social : 19.500DT «SARL»**

**RNE : 0837136/Q**

**CNSS : 235907-03**

**Siège social : N°2 Rue Abdelouheb Tunis**

Le tribunal de première instance de Tunis 1, a prononcé le 11/01/2024 la mise en faillite de la société Tapis Amamou avec les conséquences juridiques qui en découlent et a désigné la juge Ghaya TAIJ EL MOLK BELKHOUJA juge déléguée de la

faillite et la désignation de Mr. Jalel Haddad en tant que syndic de la faillite et l'autorisation d'apposer des scellés partout où cela est nécessaire et de publier le contenu de ce jugement au registre national des entreprises.

Et selon la loi n° 2016-36 du 29 avril 2016 relative aux procédures collectives, les créanciers doivent enregistrer leurs créances munies de toutes les pièces justificatives dans un délai de 15 jours à compter de la date de la publication du jugement de faillite au Journal Officiel de la République Tunisienne chez le Syndic de la faillite Mr Jalel Haddad à l'adresse suivante : 1 rue 2 mars 1934 Carthage Byrsa 2016 Tél/Fax : 71 277 191 Email : jalel.hadad@planet.tn.

Ce délai devient soixante jours pour les créanciers résidents hors de territoire Tunisien ainsi que pour les dettes fiscales et CNSS.

Sont exclus ces dispositions les créanciers qui ont préalablement déclaré leurs créances dans le cadre des modalités de règlement judiciaire.

2024T00233VEPA2

---

**Décision de cession**

**STE CIPAP**

**5 Rue De Chimie Zone Industrielle Sidi Rezig Mégrine**

**MF : 0000268D**

Suivant procès-verbal rendu par le tribunal de 1ère instance de Ben Arous il a été décidé la cession totale à la tierce personne de la société "cipap" et nomination du maître Ahmed Jabri en tant qu'inspecteur d'exécution du juge Houda Chaabani comme Juge Commissaire.

2024T00241VEPA2

---

**Redressement Judiciaire n°1412**

**Décision**

**Société des Travaux d'Entreprises du Sud**

**Avenue Abdelaziz Thaalbi, Ouedhref 6052 Gabès**

**Matricule fiscal : 0003671Z/A/M/000**

**Caisse Nationale de Sécurité Sociale : 00048656-59**

**Registre de commerce : B1109561996**

En vertu des travaux préparatoires réalisés dans le dossier, les rapports y annexés et les procédures suivies, ainsi que la décision rendue par la chambre du redressement judiciaire au tribunal de première instance de Gabès le 12/02/2024 ordonnant l'administrateur judiciaire désigné Abdelmajid Abdelmalek de vendre le bien foncier, objet de description, de diagnostique et d'estimation du prix dans le rapport d'expertise rédigé par l'expert Mahmoud Said Nafdhi le 16/01/2024 en exécution de la mission d'expertise ordonnée par la chambre du conseil relevant du tribunal de céans le 14/11/2023, à condition de rédiger le contrat conformément à la loi et sous sa supervision avec la vérification du programme de sauvetage de la société demanderesse du redressement selon le prix obtenu, et l'élaboration d'un tableau de la dette et des créanciers, et de payer les dettes à partir du prix après le règlement des frais d'expertise, et ce en assurant le meilleur prix possible pour le dit bien foncier.

2024R00537VEPA2

---

**Prolongation du délai d'envoi des offres relatives**

**A la cession d'une entreprise**

**Société Farmer's Tunisie S.A.R.L**

**Siège social : Boulevard 14 Janvier - Sousse 4000**

**I.U : 0919517E**

En vertu d'une décision rendue par la Chambre du Conseil du Tribunal de 1ère Instance de Sousse - 1 en date du 4 mars 2024 affaire n°225/26, le commissaire à l'exécution Mr Ismail SBAI, ayant le siège au cabinet n°10 immeuble EL Baraka Avenue Tahar Sfar Sousse 4000, informe le public que le dernier délai pour l'envoi des offres relatives à la cession de l'entreprise ci-dessus indiquée est prolongé au 12 avril 2024.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter l'entreprise suite à l'achat d'un cahier des charges contre paiement de 500 dinars. Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 53.892.070.

2024S00312VEPA2

---

**Prolongation du délai d'envoi des offres relatives**

**A la cession d'un hôtel**

**Société TRAD TOURISME COMPANY (Royal Beach) S.A**

**Siège social : Boulevard 14 janvier 2011 - Sousse 4000**

**I.U : 00023366**

En vertu d'une décision rendue par la chambre commerciale du tribunal de première instance de Sousse en date du 4 mars 2024 affaire n°5178/35 le commissaire à l'exécution Mr Ismail SBAI, ayant le siège au cabinet n°10 immeuble EL Baraka Avenue Tahar Sfar Sousse 4000, informe le public que le dernier délai pour l'envoie des offres relatives à la cession de l'entreprise ci-dessus indiquée est prolongé au 12 avril 2024.

Toute personne désire participer à cet appel d'offres pourra visiter l'hôtel suite à l'achat d'un cahier des charges contre paiement de 500 dinars. Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 53.892.070.

2024S00314VEPA2

---

**Avis de distribution**

Le greffier du tribunal de première instance d'Ariana annonce l'ouverture de la procédure de distribution de la somme de 10.030,000 dinars consignée à la recette des finances de BAB BNET le 14/11/2019 quittance n°M036400 objet de l'attestation de dépôt n°19002282K du 5/6/2023 contre la Société YAS CONFECTIONS sise à : 1) 17 rue Bir Jemaa Ariana 2) Avenue Jaafar route Raoued km 6 Ariana 3) dépôt en bordure de la route nationale Tunis - Bizerte km 41 Ariana à la diligence de Maître Olfa Gharbi Avocate à la cour de cassation pour le compte de la BFPME dans l'affaire n°282.

Dans les trente jours de la publication au journal officiel de la République Tunisienne de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire ses titres de créances au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu et ce conformément aux dispositions de l'article 468 du code de procédures civils et commerciales.

2024400496VEPA2

# *CONVOCATIONS*

## Sociétés anonymes

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 2 Avril 2024**

**SOCIETE MAGHREB MEDITERANENNE D'AUDIOVISUEL**

**Société anonyme**

**Au capital de 2.800.000 dinars**

**Siège social : Immeuble Luxor, Avenue Hédi Karray CUN 1082 Tunis**

**MF : 1326438/S**

Les actionnaires de la Société Maghreb Méditerranéenne D'Audiovisuel sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Lundi 2 Avril 2024 à 11h, au 1er étage du restaurant Station 24, situé au 1, rue 8601, Charguia 1 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des états financiers, du rapport de gestion du conseil d'administration pour les années 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 et des rapports du commissaire aux comptes pour les mêmes exercices,

2. Approbation des états financiers et du rapport du Conseil arrêtés au titre des exercices 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022,

3. Approbation s'il y a lieu des conventions réglementés prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

4. Quitus aux administrateurs,

5. Affectation s'il y a lieu des résultats,

6. Reconduction du conseil d'administration pour les années 2023 à 2025

7. Attribution au Président Directeur Général de tous les pouvoirs de signature.

2024T00239SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**Du 2 Avril 2024**

**Société MAGHREB MEDITERANENNE D'AUDIOVISUEL**

**Société anonyme**

**Au capital de 2.800.000 dinars**

**Siège social : Immeuble L'uxor, Avenue Hédi Karray CUN 1082 Tunis**

**MF : 1326438/S**

Les actionnaires de la Société Maghreb Méditerranéenne D'Audiovisuel sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 2 avril 2024 à 10h, au 1er étage du restaurant Station 24, situé au 1, rue 8601, Charguia 1 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Correction d'une erreur de frappe introduite lors de la publication du statut de la Société au sujet du capital social et du nombre d'actions.

2. Changement de l'adresse du siège social de la société

3. Opérations diverses.

2024T00240SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**ATTIJARI LEASING**

**SA au capital de 27.500.000 DT**

**Rue du Lac d'Annecy 1053 les Berges du Lac - Tunis**

**Identifiant Unique : 0496311 P**

Messieurs les actionnaires de la société Attijari leasing sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le vendredi 26/4/2024 à 10 heures du matin au siège d'Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac, 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'AGO sur l'activité et les états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2023 ;

2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

3. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2023;

4. Approbation des opérations et des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la Loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers;

5. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2023;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2023;

7. Fixation des Jetons de Présence pour l'exercice 2023;

8. Fixation des rémunérations des membres du comité d'Audit Interne, du comité de nomination et de rémunération et du comité risque pour l'exercice 2024;

9. Emission d'emprunts obligataires et/ou subordonnés;

10. Validation de la mise à jour des statuts d'ordre règlementaire ;

11. Pouvoirs.

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à cette réunion ou à se faire représenter. A cet effet, des procurations sont disponibles auprès de vos intermédiaires en bourse et doivent être remplies dans un délai de 5 jours avant la tenue de l'Assemblée pour se faire représenter.

2024R00516SANB3

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité**

**«Dar Assabah»**

**RC : B164771997**

**S.A au capital de 1 088.880,000 dinars**

**Siège social Boulevard Med Bouazizi - El Menzah - Tunis**

**CNSS : N°036730/64**

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité «Dar Assabah» sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 5 avril 2024 à 9h au siège de la Société Boulevard Med Bouazizi à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Autorisation du principe de l'augmentation de capital par compensation des créances.

2) Autorisation de la fusion de la société "Dar Assabah" avec la société SNIPE "la Presse".

3) Autorisation du plan d'assainissement fiscal, social et de départ volontaire du personnel de la société.

4) Pouvoirs pour formalités.

2024R00523SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Du mardi 16 avril 2024 à 15h00**

**Société des Foires Internationales de Tunis**

**S.A au capital de 10.000.000 DT**

**Identifiant Unique : 0031032E**

Messieurs les actionnaires de la Société des Foires Internationales de Tunis sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 16 avril 2024 à 15h au siège de la société au Parc des Expositions du Kram, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2023,

2/ Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes portant sur l'exercice clos au 31 décembre 2023,

3/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023,

4/ Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2023,

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2023,

6/ Quitus aux membres du conseil d'administration.

7/ Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

8/ Pouvoirs pour accomplissement des procédures légales.

2024R00525SANB3

---

**Convocation d'assemblée générale ordinaire**

**BH EQUITY S.A**

**Capital social : 18.000.000DT**

**Siège social : 67 avenue Alain Savary, cité les Jardins II, Bloc B 3ème étage, 1002 Tunis Belvédère**

**Identifiant unique : 0587760S**

Le conseil d'administration a l'honneur d'informer les actionnaires de BH EQUITY du report de la tenue de l'assemblée générale ordinaire prévue pour le jeudi 7/3/2024 à 11 heures au siège social de la société (convoquée sur décision du Conseil d'Administration du 9/02/2024 et par avis au JORT n°21 du 16/02/2024 et au BORNE n°31 du 13/02/2024) ainsi le conseil d'administration a l'honneur de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour se réunir le vendredi 5/4/2024 à 11h au siège social de la société tout en maintenant le même ordre du jour à savoir :

1. Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2023 ;

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2023 ;

4. Approbations des conventions rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2023;

6. Quitus aux administrateurs au titre de leur gestion afférente à l'exercice 2023;

7. Fixation du montant des jetons de présence et des rémunérations exceptionnelles au titre de l'exercice 2023 ;

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

9. Pouvoir pour accomplissement des formalités de publicité légale.

Cette convocation n'est pas considérée comme étant une deuxième convocation au sens de l'article 278 du Code des Sociétés Commerciales

Les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires pendant la période légale.

2024R00543SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Immobilière Des Oeillets**

**Société anonyme**

**Au capital de 900.000 Dinars**

**Siège social : 46, Rue Tarek Ibn Zied - Mutuelleville - Tunis**

**Identifiant Unique : 0614700K**

**M.F. : 614700K/P/M/000**

**CNSS : 210261-62**

Les actionnaires de la société Immobilière des Oeillets et le commissaire aux comptes sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 02 Avril 2024 à 11 heures au siège de la société sis au 46, Rue Tarek Ibn Zied - Mutuelleville - 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023 et présentation des états financiers dudit exercice.

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2023.

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2023 et quitus aux Administrateurs.

5. Affectation des résultats.

6. Désignation d'un nouvel Administrateur et renouvellement du mandat d'administrateurs.

7. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2024.

2024R00546SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle**

**SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE**

**"S.P.D.I.T. - SICAF"**

**Société anonyme**

**Au capital souscrit et libéré de 28.000.000 Dinars**

**Groupe «S.F.B.T.»**

**Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis**

**Identifiant unique : 0030241 H**

**CNSS : 208798-54**

Messieurs les actionnaires de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique «SPDIT-SICAF» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour vendredi 29 Mars 2024 à 10 h 30 mn au siège social de la société, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi, n°5, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2023.

2) Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice.

3) Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5) Affectation des résultats.

6) Rémunération des membres du Conseil d'Administration.

7) Rémunération des membres du Comité d'Audit Interne.

8) Quitus pour l'exercice aux Administrateurs.

9) Renouvellement de mandat d'Administrateurs.

10) Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur.

11) Pouvoirs à donner.

Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social de la société, Boulevard Mohamed El Béji Caid Essebsi, n°5, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis.

2024R00550SANB3

---

**Convocation aux assemblées générales**

**Société de broderie électronique fatimide SA**

**Siège social : Kouach Dar Echeikh Mahdia**

**IU : 0034846A**

Les actionnaires de la Société de broderie électronique fatimide SA sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des années 2013 à 2023 qui se tiendra le dimanche 31 mars 2024 à 10h au bureau Lazhar lattaoui Av Habib Bourguiba Mahdia pour approbation des comptes des années 2013 à 2023 ainsi qu'ils sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire à la même date et lieu à 10h : 30 pour prendre les décisions concernant la modification de la dénomination, du siège social et l'objet social, la désignation du commissaires aux comptes pour les années 2023-2024-2025, la cession des actions des quelques actionnaires, la modification de la forme de la société, la nomination d'un gérant pour la société, augmentation du capital et mise à jour des statuts.

2024S00313SANB3

---

## Sociétés à responsabilité limitée

**Entreprise de Transport Terrestres «E.T.T s.a.r.l »**

**Capital social : 500 000 dt**

**Mtl Fiscal : 926415 R/A/M/000**

**Siège social : Avenue Larbi Zarouk 8000 Nabeul**

Tous les associés de l'Entreprise de transport terrestres E.T.T s.a.r.l sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 30/3/2024 à 10h au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation de capital de la société.

2024R00510SRLB3

---

# *DIVERS*

## Avis au public

**Perte de Titre de Propriété**

Bilel ben Ahmed Manai titulaire de la CIN 04188379 au nom des Héritiers Ahmed Manai avise le public qu'il a perdu le titre de propriété n°23641/15 qui concerne le titre foncier n°83986 Monastir sis à la délégation de Ouardanine gouvernorat de Monastir d'une surface de 1868 m².

Celui qui le trouve peut contacter le propriétaire à son adresse Opérations du Sahel Ouardanine

Le présent avis a été publié au quotidien "Achourouk" le 7 mars 2024.

2024S00310DIVD2

---

**Avis**

Madame Chaari Najet annonce que le titre de sa propriété concernant un terrain d'une superficie 868 mètres carrés situé à la route Saltnia Mil 10 Sfax qui était fait le 14 septembre 2001 enregistré le 01 octobre 2001 n°M072689 à l'attestation de deux notaires Abid Abdelaziz et Kallel Zouheir elle a perdu l'acte de vente et elle désire se faire délivrer une deuxième copie originale, les oppositions se présentent devant Maître Baklouti Mohamed Ahmed Notaire à Sfax à son bureau situé au 67, Rue Sidi Belhsan Ancienne Médina Sfax au cours de 30 jours de cette publication toute opposition n'est pas valable après ce délai.

2024X00277DIVD2

---

**Avis**

Monsieur Ahmed Zouari a perdu son titre d'un lot de terrain de superficie 617.10 mètres carrés situé à la route de Gabès Km 5 Sfax établi par acte notarié le 20/8/2010 enregistré le 27/8/2010 reçu n°M044622 et veut avoir un autre original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Maître Hamza Mohamed sis à rue Sidi Belhssan Sfax médina dans un délai de 30 jours à partir de la parution.

2024X00279DIVD2

---

**Perte d'un titre de propriété**

Les Héritiers de Smail Ben Mohamed Ben Ali Mtibaa avisent le public que leur défunt possède la totalité de parcelle est de surface 802 m² avec construction sise à la route Tunis km 3 Sfax suivant un contrat de partage daté le 24 septembre 1986 dressé par les notaires Sadok Fesi Ben Khadhra et Ahmed Jammousi.

Que leur titre de propriété est perdu et qu'ils désirent se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charfi n°14 ville traditionnelle Sfax dans un délai maximum de trente jours.

2024X00297DIVD2

---

**Perte d'un titre foncier**

Mr. Maher Wanes titulaire de la C.I.N n°08315506 délivrée le 18/6/2019 et son conjoint Mme. Marwa Wanes titulaire de la C.I.N n°07434419 délivrée le 23/02/2022 annoncent la perte des titres de propriété numéro (1517/09) et (1518/09) daté du 16 Juillet 2004 de leur maison numéro (29699) Ariana et veulent avoir une copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Me Mohamed Ikbal Minchari à l'Ariana dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera considérée.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 3 Mars 2024.

2024400497DIVD2

---

## Rectificatifs

**Rectificatif**

**Sté DIGIXIS SARL**

**Capital social : 2000 dt**

**Siège social : 55 rue 18 Janvier Tunis App 3-4**

**MF : 1318936 K/A/M/000**

Annonce n°2024R00535SRLB2 publiée au journal officiel annonce n°29 le 6/3/2024 page 508 en ajoutant 3 rue Ali Chhimi Hammam-Lif 2050.

2024R00555RECZ9

# *ACTES ADMINISTRATIFS*

Avis au public

**REPUBLIQUE TUNISIENNE**
**MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT**
**ET DES AFFAIRES FONCIERES**
**Commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat du Kef**

## Avis de publicité
## de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 96-1495 du 02 Septembre 1996 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans les délégations du gouvernorat du **Kef**;
- Vu le décret n° 96-2040 du 23 Octobre 1996 relatif au report des opérations de reconnaissance et de délimitation dans les délégations du gouvernorat du **Kef**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat du **Kef** porte à la connaissance du public qu'en date du **25/01/2024**,les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat du Kef.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ces terrains, doit les déclarer et consigner ses titres de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat du Kef, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

| Situation | Délégation | Superficie approximative En m2 | Limites | T.P.D |
|---|---|---|---|---|
| Ezzitouna | ElKsour | 181011 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «T » Ezzitouna<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «T » Ezzitouna<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «T » Ezzitouna<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «T » Ezzitouna | 104296 |
| Ain Karma | Sakiat Sidi Youssef | 114981 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «H » Ain Karma<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «H » Ain Karma<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «H » Ain Karma<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «H » Ain Karma | 104295 |
| Ain Karma | Sakiat Sidi Youssef | 628823 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «H » Ain Karma<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «H » Ain Karma<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «H » Ain Karma et Piste Agricole<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «H » Ain Karma | 104294 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Touiref | Touiref | 202171 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «D » Thouiref<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «D » Thouiref<br>**Est :** T.F N°170283<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «D » Thouiref | 104293 |
| Touiref | Touiref | 39337 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «D » Thouiref et T.F N°170283<br>**Sud :** T.F N°140422<br>**Est :** T.F N°170283<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «D » Thouiref | 104292 |
| Kef Est | Kef | 5176 | **Nord :** Oued<br>**Sud :** Piste Agricole<br>**Est :** T.P.D N° 104290<br>**Ouest :** Inconnu | 104291 |
| Kef Est | Kef | 67951 | **Nord :** Inconnu<br>**Sud :** Oued<br>**Est :** T.P.D N° 104291 et Piste Agricole<br>**Ouest :** T.F N°10660 Kef | 104290 |
| Elless | Sers | 76896 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «E » Elless<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «E » Elless<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «E » Elless<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «E » Elless | 103665 |
| Ain ElKarma | Sakiat Sidi Youssef | 135849 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «H » Ain ElKarma<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «H » Ain ElKarma<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «H » Ain ElKarma<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «H » Ain ElKarma | 103664 |
| Ain ElKarma | Sakiat Sidi Youssef | 122071 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «I » Ain ElKarma<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «I » Ain ElKarma<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «I » Ain ElKarma<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «I » Ain ElKarma | 103663 |
| Ain ElKarma | Sakiat Sidi Youssef | 273788 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «I » Ain ElKarma<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «I » Ain ElKarma<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «I » Ain ElKarma<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «I » Ain ElKarma | 103662 |
| Ain ElKarma | Sakiat Sidi Youssef | 328235 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «I » Ain ElKarma<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «I » Ain ElKarma<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «I » Ain ElKarma<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «I » Ain ElKarma | 103661 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Oued Errmel Nord | Kef | 22924 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «D » Oued Errmel Nord<br>**Sud :** T.F N°S2 45 Kef<br>**Est :** T.F N°170414<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «D » Oued Errmel Nord | 102994 |
| Oued Errmel Nord | Kef | 23483 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «D » Oued Errmel Nord<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «D » Oued Errmel Nord<br>**Est :** T.F N°S2 45 Kef<br>**Ouest:** La Zone cadastrale Secteur «D » Oued Errmel Nord | 102993 |
| Oued Errmel Nord | Kef | 46277 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «D » Oued Errmel Nord<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «D » Oued Errmel Nord et T.F N°S2 45 Kef<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «D » Oued Errmel Nord<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «D » Oued Errmel Nord | 102992 |
| Oued Essouani | Kef | 398134 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «M » Oued Essouani<br>**Sud :** T.F N° 45581 Kef<br>**Est :** T.F N° 45581 Kef<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «M » Oued Essouani | 102991 |
| Oued Errmel Sud | Kef | 104387 | **Nord :** T.F N° S2 71 Kef<br>**Sud :** Oued<br>**Est :** T.F N° S2 71 Kef et La Zone cadastrale Secteur «I » Oued Errmel Sud<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «I » Oued Errmel Sud | 102972 |
| Oued Errmel Sud | Kef | 96676 | **Nord :** La Parcelle cadastralle Secteur «I » Oued Errmel Sud<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «I » Oued Errmel Sud et T.F N° S2 71 Kef<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «I » Oued Errmel Sud<br>**Ouest :** Route | 102971 |
| Tajerouine Nord | Tajerouine | 316717 | **Nord :** Oued<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «D » Tajerouine Nord<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «D » Tajerouine Nord<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «D » Tajerouine Nord et Oued | 102970 |
| Tajerouine Nord | Tajerouine | 434308 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «A » Tajerouine Nord et Oued<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «D » Tajerouine Nord et Oued<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «D » Tajerouine Nord et Oued<br>**Ouest:** La Zone cadastrale Secteur «D » Tajerouine Nord | 102969 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Tajerouine Nord | Tajerouine | 108293 | **Nord** : La Zone cadastrale Secteur «A » Tajerouine Nord<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «A » Tajerouine Nord<br>**Est :** Oued<br>**Ouest :** Oued | 102968 |
| Tajerouine Nord | Tajerouine | 91822 | **Nord** : La Zone cadastrale Secteur «A » Tajerouine Nord<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «C » Tajerouine Nord<br>**Est :** Route Non Pavée<br>**Ouest :** Oued | 102967 |
| Tajerouine Nord | Tajerouine | 206743 | **Nord** : La Zone cadastrale Secteur «A » Tajerouine Nord et Route<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «C » Tajerouine Nord et T.F N° 1210 Kef<br>**Est :** T.F N° 1210 Kef<br>**Ouest** : La Zone cadastrale Secteur «A » Tajerouine Nord | 102966 |
| Tajerouine Nord | Tajerouine | 297390 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «B » Tajerouine Nord et Oued<br>**Sud :** Route<br>**Est** : La Zone cadastrale Secteur «B » Tajerouine Nord et T.F N° 1210 Kef<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «B » Tajerouine Nord | 102965 |
| Tajerouine Nord | Tajerouine | 539176 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «B » Tajerouine Nord<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «C » Tajerouine Nord<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «B » Tajerouine Nord<br>**Ouest :** Oued | 102964 |
| Oubida | Dahmani | 27206 | **Nord :** Réquisition N° 7068<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «N » Oubida<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «N » Oubida et Route<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «N » Oubida | 102100 |
| Sidi Abd Elbasset | Tajerouine | 444355 | **Nord :** T.P.D N° 102097<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «D » Sidi Abd Elbassit<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «D » Sidi Abd Elbassit<br>**Ouest:** La Zone cadastrale Secteur «D » Sidi Abd Elbassit | 102099 |
| Sidi Abd Elbasset | Tajerouine | 49025 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «D » Sidi Abd Elbassit<br>**Sud :** Route et La Zone cadastrale Secteur «D » Sidi Abd Elbassit<br>**Est :**Route et La Zone cadastrale Secteur «D » Sidi Abd Elbassit<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «D » Sidi Abd Elbassit | 102098 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sidi Abd Elbasset | Tajerouine | 572511 | **Nord :** T.F N° 195089 plus La Zone cadastrale Secteur «D » Sidi Abd Elbasset et La Zone cadastrale Secteur «N » Garn Elhelfeya<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «D » Sidi Abd Elbasset et T.P.D N° 102099 (DPE 1089)<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «N » Garn Elhelfeya et T.P.D N° 102096 (DPE 1086)<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «D » Sidi Abd Elbasset et T.P.D N° 102099 (DPE 1089) | 102097 |
| Sidi Abd Elbasset | Tajerouine | 286869 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «N » Garn Elhelfeya<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «D » Sidi Abd Elbasset<br>**Est :** Route<br>**Ouest :** Route | 102096 |
| Jazza | Tajerouine | 101499 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «M » Jezza<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «M » Jezza<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «M » Jezza<br>**Ouest :** T.F N° S2 110 Kef et T.F 195113 | 101689 |
| Sidi Mthir | Tajerouine | 211221 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «L » Sidi Mthir<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «L » Sidi Mthir<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «L » Sidi Mthir<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «L » Sidi Mthir | 101688 |
| Jazza | Tajerouine | 68154 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «P » Jazza<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «P » Jazza<br>**Est :** T.F N° 6329<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «P » Jazza | 101687 |
| Thermda | Dahmani | 581654 | **Nord :** La Zone cadastrale Secteur «A » Thermda<br>**Sud :** La Zone cadastrale Secteur «A » Thermda<br>**Est :** La Zone cadastrale Secteur «A » Thermda<br>**Ouest :** La Zone cadastrale Secteur «A » Thermda | 101686 |

2024R00522MINA4